

Mercure galant

I . Mercure galant. 1713-02.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

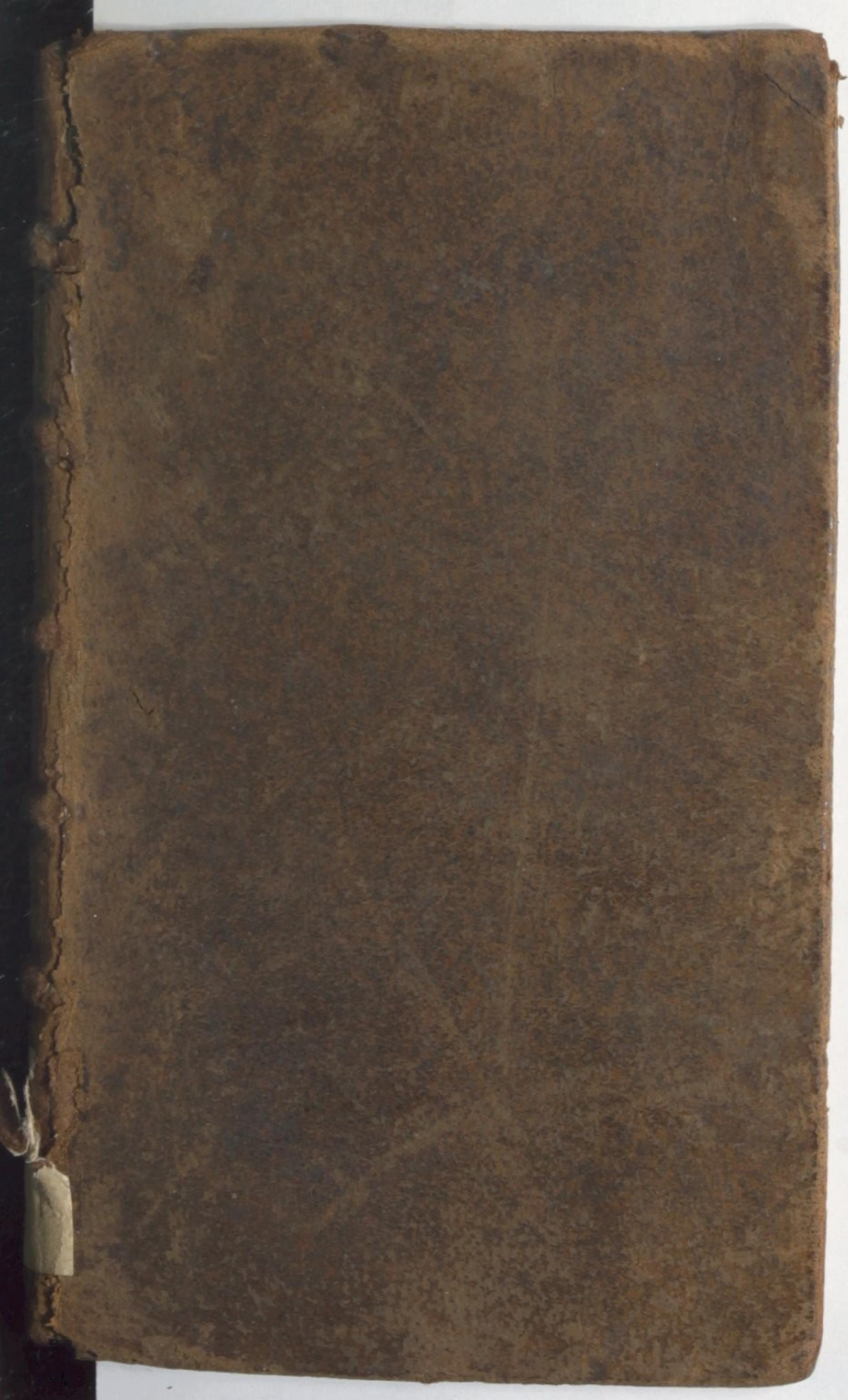
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

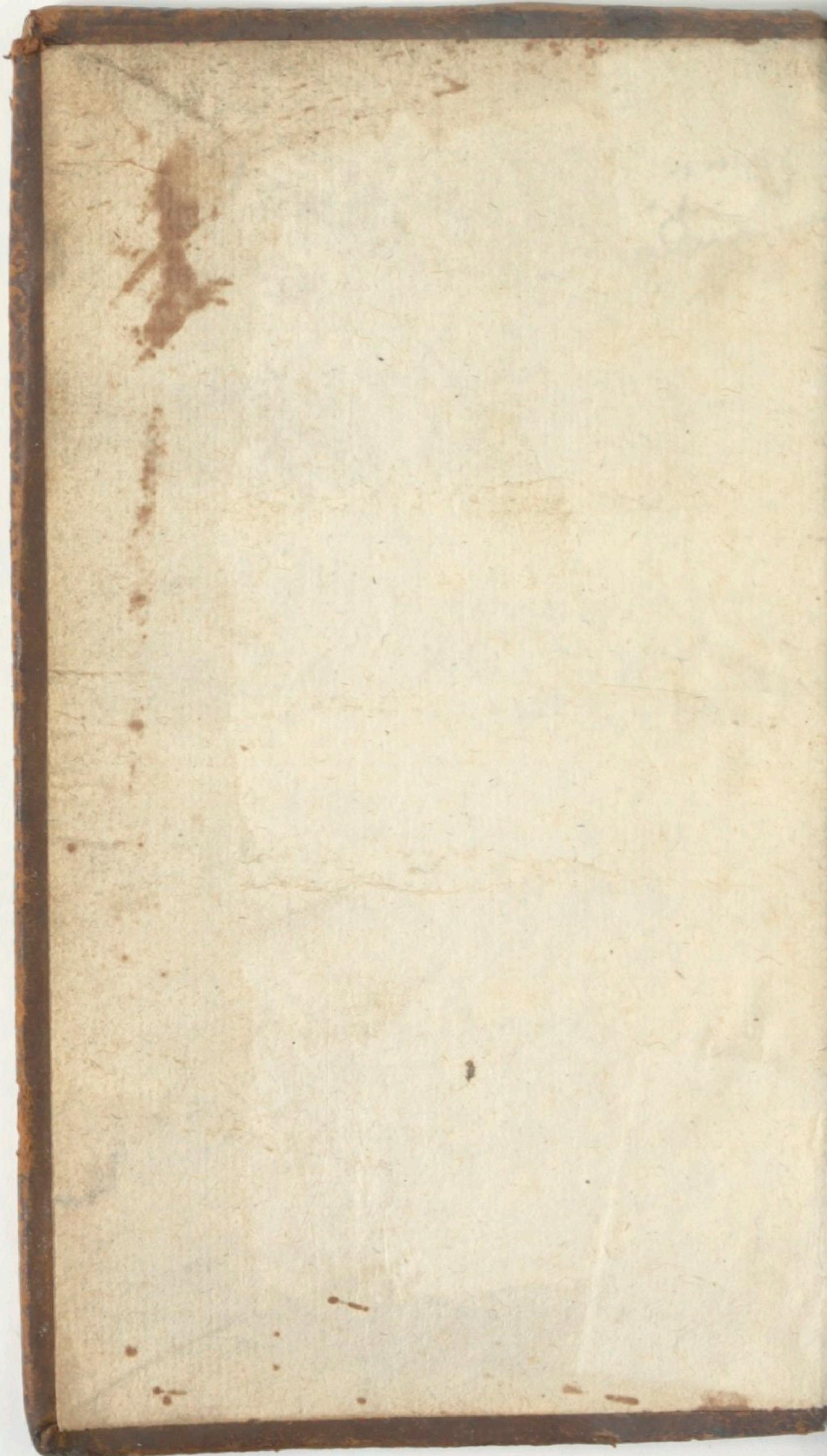
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

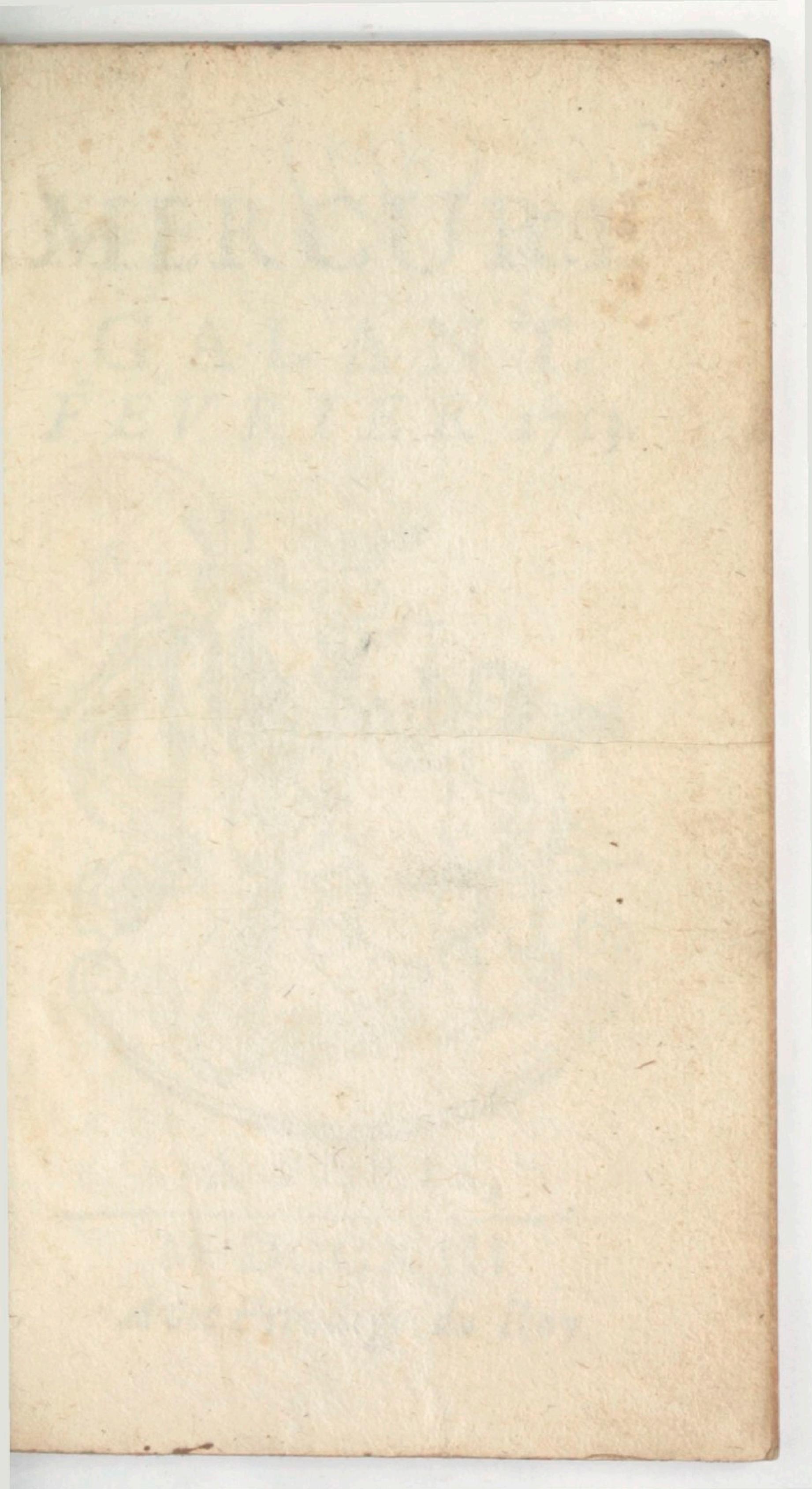
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.







LC² (A79)

33

C

I 2400

South v.

M

MERCURE

GALANT.

FEVRIER 1713.



A PARIS,

M. DCCXIII.

Avec Privilege du Roy.

IMERCURE
GAILANT.

*Par le Sieur Du F****

Mois
de Février.

1713.

Le prix est 30. sols relié en veau, &
25. sols, broché.

A PARIS,

Chez DANIEL JOLLET, au Livre
Royal, au bout du Pont S. Michel
du côté du Palais.

PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis,
sur le Quay des Augustins.

GILLES LAMESLE, à l'entrée de la rue
du Foin, du côté de la rue
Saint Jacques.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



MERCURE

GALANT.

FEVRIER 1713.



NOUVELLE.

EPISTRE CRITIQUE

*à Monsieur faite
à l'occasion d'un Ou-
vrage d'esprit obscur
& guindé qu'on luy a*

A ij

A MERCURE

envoyé dans sa retraite,
il feint ingénieusement
que depuis qu'il est hors de Paris
tous les Ouvrages y sont
devenus obscurs & guindez
comme celui qui luy a esté
envoyé.

DEpuis un temps mon
silence en fait foy,
Dans vos cantons n'ose-
rois plus écrire,
Grand Magistrat, si de-
mandez pourquoy,

GALANT. §

Tout bonnement je m'en
vais vous le dire.

En maint écrit qu'à

Paris on admire,

Ou peu s'en faut, ne

puis comprendre rien,

Le stile en est tres beau,

je le vois bien ;

Mais tel qu'il est, si n'y

puis rien entendre ;

N'ay-je pas lieu d'appre-

hender qu'au mien

Paris aussi ne puisse rien

comprendre ?

Grand mal m'en veux &

A iij

6 MERCURE

ne suis point touché
D'avoir l'esprit si dur &
si bouché,
Car j'ay beau faire, &
hauffer mes lunettes,
Et Prose & Vers tout est
si haut perché
Qu'également je m'y
trouve empesché,
Et c'est tousjours pour
moy Lettres secrettes,
Goute n'y vois. Oh! que
tout a changé
Pour le langage, & que
dans la grand' Ville

GALANT. 7

Depuis le temps que j'en
suis délogé

On s'est rendu subite-
ment habille !

Un point pourtant sur
cela m'a surpris,

Vous le dirai - je, excu-
sez ma franchise,

C'est vous, Seigneur, qui
causez ma surprise,

Tout ce qui part de vous
est d'un grand prix,

Et peut servir de règle
& de modelle ;

C'est verité dont per-

A iiij

sonne n'appelle,
Jugez par là de mon es-
tonnement.

Lorsqu'en discours fortis
de vostre bouche

A nous forains transmis
fidèlement,

J'ay trouvé tout énoncé
clairement,

Rien de forcé, rien d'ob-
scur, rien de louche:

Est-ce donc là, d'abord
me suis-je dit,

Ce Magistrat dont par
toute la France

GALANT. 9

On prise tant le merveil-
leux esprit ?

On vante tant la force &
l'éloquence ?

Je le croyois un Oracle
du temps,

Et cependant il parle, &
je l'entens !

Je vous le dis, Seigneur,
c'est grand dommage,
Cette clarté qui fut une
vertu

Au temps passé, n'est
plus du bel usage,
Et ne voudrois en don-

10 MERCURE

ner un festu :

On la souffroit jadis dans
le langage

Quand on parloit afin
d'estre entendu ;

Mais aujourd'huy que
l'on devient plus sage ,
Adieu vous dis , son cre-
dit est perdu ;

On a raison , tout estoit
confondu.

Dans ce temps-là le peu-
ple , la canaille
Mettoit le nez dans les
meilleurs écrits ,

GALANT. II

Et décidait souvent vail-
le que vaille,
Chose indecente, & que
nos beaux esprits
N'ont deu souffrir, ils
ont mis si bon ordre
A cet énorme & vicieux
abus,
Que leurs écrits font au-
tant de Rebus,
Enigmes mesme, & n'est
aisé d'y mordre;
Qui le pourroit? ils ne
se montrent plus
Qu'enveloppez de nua-

12 M E R C U R E

 ges confus :
Impunément ils bravent
 les orages
Tousjours guindez dans
 le plus haut des airs ;
De temps en temps du
 fond de ces nuages
On voit sortir des flam-
 mes , des éclairs ;
Un peu de bruit , &
 beaucoup de fumée ;
Puis un essain , soi disant
 Renommée ,
Veut qu'on admire &
 nous en fait la loy ;

GALANT. 13

On obeit , on crie à la
merveille ,

Je crie aussi sans trop sça-
voir pourquoy ;

Mais si m'allois faire tirer
l'oreille

Aurois bientôt la grand'
bande sur moy :

Pourquoi de peur qu'on
aille s'y méprendre

Je le déclare entant qu'il
est besoin ,

Et s'il le faut vous en
prens à tefmoin ,

J'admire tout sans le pou-

14 MERCURE

voir comprendre.

Pour ces Messieurs plus

ne puis, ni ne dois;

Car de vouloir que je les

puisse entendre

C'en seroit trop, Sei-

gneur, & je les croy

Trop gens d'honneur,

& trop de bonne foy

Pour l'exiger, bien loin

de le prétendre

Tous au contraire entre

eux-mesmes tout bas

Sont convenus qu'ils ne

s'entendroient pas.

GALANT. 15

Voila , Seigneur , tou-
chant le beau langage
Sur le Parnasse, un grand
remu-ménage :
Or il s'agit de prendre
son parti ,
Avisez-y, vous estes bon
& sage :
Mais n'en voudrez avoir
le dementi ,
Je le vois bien , & tien-
drez tousjours ferme
Pour le vieil goust. Qu'
entens-je par ce terme ?
J'entens celui d'Horace

16 M E R C U R E

& Ciceron ,

Encor faut-il en conser-
ver le germe ,

Et luy laisser au moins
quelque Patron ,

Vous risquez moins que
bien d'autres à l'estre.

Comme en cet art vous
estes un grand Maistre,
Peut-estre à vous le par-
donnera-t-on !

A nous chetifs , reconnaissez
en Province ,

Suiyre convient l'usage
qui prévaut ,

Pour

Pour resister nostre cre-
dit est mince ;

Et quant à moi qui crains
un peu la pince ,

Bon-gré mal-gré c'est un
faire le faut :

Ma coustume est de peur
qu'on ne me sonde ,

D'estre tousjours le pre-
mier à crier ,

Comme Sofie , ami de
tout le monde ,

Sur ce pied-là ne me suis
fait prier.

J'ai donc voulu , suiivant

Feurier 1713.

B.

18 M E R C U R E

le nouveau Code ,
Qu'ont establi maints &
maints beaux esprits ,
Penser , écrire & parler
à leur mode ;

Ors écoutez comment je
m'y suis pris.

En premier lieu j'ai fait
plier bagage

An grand Virgile , Ho-
race , & leurs consorts ,
Vivants compris aussi-
bien que les morts ;

Tels ont cédé sans mur-
mure à l'orage ;

D'autres ont fait un peu
plus les mutins ,
Mais beaucoup moins les
Grecs que les Latins.

Juvenal chef de la muti-
nerie ,

Ma regardé d'abord du
haut en bas ,

Et me quittant aussi-tost
en furie ,

A pris sa course *ultra*
sauromatas.

Vous faites bien ma dit
tout bas Horace ,
Nous gasterions le bon

20 MERCURE

goust d'aujourd'hui,
Et j'en ferois autant à vo-
stre place ;
Perse vouloit s'en aller
avec lui,
L'ai retenu par la man-
che & pour cause ;
Les Orateurs & tous les
gens de Prose,
Grands chicaneurs ont
voulu marchander,
Et Cicéron pour la cause
publique,
Comme autrefois tous-
jours prest à plaider,

GALANT. 21

A débuté par une Philip-
pique,

J'estois perdu si j'avois
écouté,

Mais l'ai d'abord dès l'E-
xorde arrêté ;

Difant à tous, Messieurs,
point de replique,

J'en fuis honteux, mais
l'Arrest est porté,

En vous gardant l'on eust
mieux fait peut-estre,

Et resteriez si j'en estois
le maistre :

Mais comme fuis de l'a.

22 M E R C U R E

vis des plus forts
Voici la porte & voilà la
fenestre ;

Pouvez opter, mais vous
irez dehors

Plus indigné que confus
de l'ouvrage ,

O temps , ô mœurs ! s'é-
crioit Cicéron.

Bref du vieux temps dans
ce commun naufrage,
Ne se sauva que Perse &
Lycophron.

Or ces Messieurs ayant
tous pris la fuite ,

Vous jugez bien que ju-
stesse, raison,

Clarté, bon sens, crai-
gnant mesme poursuite

A petit bruit fortirent à
leur fuite;

Nul ne resta, tout vuida
la maison,

Ce fut, Seigneur, une
belle décharge;

Auparavant j'estois com-
me en prison:

Mais eux partis je me vois
bien au large.

Comment! tandis qu'ay

suivi leurs leçons ,
Cent fois par jour j'estois
à la torture :

Pour faire un Vers c'est-
toit plus de façons ,
Heureux le mot qui pas-
soit sans rature ,

Tantost le tour paroïssoit
trop guindé ,

Tantost la Phrase embar-
rassée , obscure ,

L'un ne vouloit d'un ter-
me hasardé ,

L'autre trouvoit l'expres-
sion trop dure ,

Tousjours

GALANT. M 25

Tousjours la Regle &
l'Equerre à la main,

Il me falloit suivre jus-
qu'à la fin

Le plan tracé sous peine
de censure,

M'en écarter n'estoit gue-
res permis,

Mesme en donnant
mieux que n'avois
promis.

Juste en ce point, il fal-
loit l'estre encore

Dans l'hyperbole & dans
la metaphore,

Février 1713. C

26 MERCURE

Pour tel écart qui seroit
encensé,
Au temps present sous
nom de noble audace
Me suis souvent veu ru-
dement tancé;
Rien n'estoit beau s'il
n'estoit à sa place.
Les ornemens ainsi que
de raison
Estoient de mise, & l'on
pouvoit sans doute
Cuëillir des fleurs quand
c'estoit la saison,
Mais il falloit les trouver

sur la route ;
Le Synonime en habit
retourné,
Quoy qu'éclatant n'es-
toit pas pardonné,
La plus pompeuse &
brillante épitete
On la rayoit quand elle
estoit muette.
Pour un seul terme ou
froid ou negligé,
C'estoit pitié, l'on m'eust
devifagé.
Rien ne passoit s'il n'es-
toit de calibre ;

28 MERCURE

Que vous dirai-je enfin ?

j'estois à bout :

Ors desormais ai secoüé

le joug,

Et je puis dire à present

je suis libre ;

Aussi bientoist verrez ma

plume en l'air ,

En imitant le stile noble

& rare

De l'éloquent Chancelier

de Navarre ,

A chaque trait élancer

un éclair :

Je vais d'abord pour en-

richir mes rimes ,
Faire un amas de brillans
synonimes ,
Et par cet art aujourd'
d'huy si commun ,
Dire en vingt mots ce
qu'on peut dire en un.
Tout paroistra , jusques
aux moindres sor-
nettes ,
Enluminé de nobles épi-
tètes ,
Et dans la foule égaré ,
confondu ,
L'objet qui plus devoit

30 MERCURE

—us frapper la veuë,
Enveloppé de cette épais-
sif ou se nuë,
Se trouvera presque
—us comme perdu
En bel esprit qui creuse
& subtilise,
Je veux me faire un pa-
tois à ma guise,
Et sans toucher aux ter-
mes establis,
Que malgré nous main-
tient un vieil usage,
Sous mesmes mots au-
trement assortis,

Faire trouver tout un au-
 tre langage
 Pour me former un stile
 tout nouveau,
 Un stile auquel nul au-
 tre ne ressemble ;
 J'accouplerai d'un bizar-
 re pinceau
 Traits qui jamais ne se
 font veus ensemble :
 Mon art sur tout brillera
 dans le tour,
 J'aurai grand soin qu'au
 langage il responde,
 Tout sera neuf, tout

viendra par détour,
Ne fallust-il dans ma ver-
seconde
Que vous donner seule-
ment le bonjour,
J'amenerai cela du bout
du monde.
De suivre un ordre & se
tracer un plan,
D'avoir un but, & ten-
dre à quelque chose
C'est estre esclave, & se
faire un Tyran,
Pour tien n'en veux, &
quoyque je propose,

GALANT. 33

J'en avertis , & qu'on
l'entende bien.

C'est fans m'astreindre,
ou m'engager à rien,

Je veux errer maistre de
la campagne,

Traisnant par tout mes
lecteurs esbahis,

Tantost en France , &
tantost en Espagne;

Qui me suivra verra bien
du pays;

J'irai bien viste , & me
suive qui m'aime,

Pas ne responds pourtant

qu'en me suivant
On ne se perde, hélas !
le plus souvent
Dans mes écarts je me
perdrai moi-même.
L'ouyrage fait, il faudra
consulter,
Ainsi qu'en doit user tout
homme sage,
Si mesme encor s'en to-
lere l'usage :
Mais en ce point ne pré-
tends imiter
Ce que faisoit cet Auteur
que l'on vante,

GALANT. 35

Qui pour se rendre in-
telligible en tout,
Sur ses écrits consultoit
sa servante.

Tout au rebours je veux
gens de haut goust,
Esprits perçants, déliez
& sublimes,
Devinant tout ; puis leur
lisant mes rimes
Je leur crierai : dites par
vostre foi,
M'entendez-vous ? gens
de bien, dites-moi ;
Moins ils pourront com-

prendre à mon ou-
vrage ;
Plus le croirai dès lors de
bon alloy ,
Et sur cela ne veux d'au-
tre suffrage.

Vous blasmeriez le par-
ti que je prens ,
Mais quoi , seigneur , que
voulez-vous qu'on fasse ,
Il se faut bien accommo-
der au temps ;
J'aime la paix , je crains
les differents ,
Et ne veux point me

broüiller au Parnasse ;
Mais après tout que di-
ront nos neveux ?

Ce qu'ils diront , ce sont
de beaux morveux

Pour nous reprendre ils
n'oseroient sans doute ,

Et puis d'ailleurs si ces
petits esprits

Veulent jamais gloser sur
nos écrits ,

Quinaults feront , car ils
n'y verront goutte.

*REMARQUES
faites sur la Moule
des Etangs.**Par Monsieur M.*

LEs coquilles de la Moule s'entr'ouvrent par le moyen d'un puissant ressort, se ferment par la contraction de deux forts muscles. Leur ressort qui est situé sur le dos de ce poisson, a environ un pouce & demi de long sur deux lignes de large dans une Moule de huit à neuf pou-

ces de grandeur. Ce ressort dont les bords sont enchâssés dans l'épaisseur des coquilles, est convexe par dessus, & concave en dedans. Il est formé de deux sortes de matières, l'une écailleuse & de couleur grise, l'autre blanche & semblable à du talc. Leurs muscles sont transversalement attachés à la partie interne de chaque coquille, l'un en devant, & l'autre sur le derrière, qui est plus gros que le premier. Les muscles sont faits

40 MERCURE

de l'assemblage de plusieurs paquets de fibres charnuës , croisées par d'autres petites fibres ligamenteuses & élastiques. Ce sont les moyens par lesquels les coquilles s'ouvrent & se ferment , &c.

L'auteur continuë d'expliquer comment se fait le mouvement de ces coquilles par des observations qu'il a faites là dessus. Ce poisson nage dans l'eau & quelquefois sur la surface , mais tres-rarement : le plus souvent il rampe dans sa
vase

vase sur laquelle il reste presque tousjours en repos: mais soit qu'il nage ou qu'il rampe on ne voit que son ventre sortir hors de sa coquille, & s'avancer de deux pouces ou environ au delà de leurs bords.

Monfieur Meri s'étend ici sur la description de la figure & de la composition du corps de la Moule. Il fait voir ensuite de quelle maniere ce poisson reçoit sa nourriture: Il dit que sa bouche est si étroitement attachée à la par-

Fevrier 1713.

D

42. MERCURE

tie postérieure du muscle du devant des coquilles, qu'il est absolument impossible qu'elle puisse sortir pour chercher l'aliment qui luy convient; ainsi il faut qu'il ait dans l'eau des parties nourricieres, afin que quand les coquilles s'ouvrent la bouche puisse les recevoir. Mais parce que les coquilles restent presque tousjours fermées, il n'y a pas d'apparence qu'il püst vivre commodément en cet estat si la nature ne luy avoit donné

quelques lieux particuliers pour tenir en reserve l'eau qu'il reçoit quand ses coquilles s'ouvrent, & pour empescher qu'elles ne s'écoulent lorsqu'elles se ferment. C'est à quoy la nature a sagement pourveu en plaçant de chaque côté du ventre de ce poisson un grand reservoir, & proche le bord de chaque coquille un canal pour le séjour de l'eau, &c.

Il continuë d'expliquer les fibres & les autres parties dont ce reservoir &

ce canal font composez ,
& les ressorts qui le font
jouër pour faire entrer la
nourriture dans le ventre
de ce poisson , & les par-
ties qui la reçoivent : après
quoi il fait voir comment
se fait la generation. Je ne
remarque , dit - il , dans la
Moule que quatre parties
qui puissent servir à la ge-
neration de ce petit ani-
mal ; deux que j'appelle
ovaires , parce qu'elles con-
tiennent ses œufs , & deux
autres que je nomme vesi-
cules feminales , parce qu'

E G A L A N T. 45

elles renferment la semence qui est blanche & lacteuse. La conformation des uns & des autres paroissent semblables tant en dedans qu'en dehors ; il y a cependant quelque chose de particulier dans les ovaires qui n'est pas dans les autres puisque leurs fonctions sont differentes.

Ces parties representent assez bien par leur superficie exterieure un croissant fort ouvert , convexe par le bas , concave par en haut , & applati par ses cos-

46 MERCURE

tez, &c. Leur superficie est tissuë de deux plants de fibres qui s'étendent différemment d'un bout à l'autre, &c.

A l'égard de leur structure extérieure elle a encore quelque chose de plus merveilleux; chaque vesicule est partagé en plusieurs petits tuyaux séparés les uns des autres par des cloisons, & qui contiennent les uns les œufs, & les autres la semence; tous ces petits tuyaux ont leur emboucheure dans un

canal formé par l'extremité qui regarde la teste, & ouvert par l'autre dans l'anus, &c. Au reste il est à remarquer que les ovaires de la Moule ne voident leurs œufs qu'au printemps, & ne s'en remplissent qu'en automne; de là vient qu'on les trouve tousjours vuides en Esté & pleins pendant l'hyver. Il n'en est pas de mesme des vesicules feminales qu'on trouve en toutes saisons plus vuides que pleins, &c.

Quelque admirable que

48 MERCURE

soit la structure des ovaires & des vesicules feminales, celle du cœur est encore plus surprenante; outre qu'il est placé immédiatement sur le dos des coquilles & au dessus des poumons, sa base est toujours du costé de l'anus, & sa pointe regarde la teste; d'ailleurs il n'a qu'un seul ventricule quoy qu'il ait deux oreillettes qui paroissent, &c. Ce cœur n'ayant ny veines ny arteres, il ne peut y avoir dans ce poisson qu'un flux d'eau qui

qui se fait de la bouche au cœur par le moyen d'un canal, ainsi que dans toutes les autres parties de son corps sans circulation & sans reflux, &c. L'Autheur continuant icy la description de toutes ces parties, respond à une objection qu'on luy pourroit faire.

Il adjouste que la conformation des poumons de la Moule n'est pas moins extraordinaire que celle de son cœur. La voye par laquelle elle respire est diametralemēt opposée à cel-

le des autres poissons. Ses poumons sont situez entre le pericarde & les parties de la generation, l'un à droit, & l'autre à gauche; ils ont environ trois pouces de long, & cinq à six lignes de large dans les plus grands de ces poissons; leur figure est cylindrique, leur membrane est tissuë de fibres circulaires, partagées en plusieurs cellules qui se communiquent les unes aux autres, &c.

Quand ces fibres circulaires se relaschent, l'air

GAILLANT. 51

qui les comprime se dilate,
& la Moule s'esleve sur la
surface de l'eau; alors l'air
exterieur pressé au dehors
par les coquilles qui s'écar-
tent, entre dans l'anús, où
trouvant moins de resistan-
ce qu'ailleurs, il s'insinuë
par deux conduits dans les
cellules posterieures des
poumons qu'il remplit d'a-
bord, ensuite de quoy il
passe dans le canal qui est
placé entre eux, & va rem-
plir leurs cellules posterieu-
res & celles du milieu.
Quand après cela les co-

52 MERCURE

quilles se referment, alors les fibres circulaires des poumons venant à se retrecir, leur capacité diminuë, & l'air y estant comprimé le corps en devient plus pesant, & la Moule retombe au fond de l'eau. & comme elle y est presque tousjours plongée elle ne peut jouïr de la respiration que dans quelques momens fort éloignez les uns des autres; enfin il conclut ce discours en disant qu'il n'y a pas d'apparence que la respiration puisse

servir à entretenir dans la Moule la circulation de l'eau comme elle sert à entretenir la circulation du sang dans les autres animaux.

LIVRE NOUVEAU.

*Avis donné par l'Auth-
teur.*

ON vend à Paris chez Claude Jombert, à la descente du Pont neuf, près les Augustins, à l'Image Nostre Dame, un Livre nouveau intitulé : *La Pro-*

54 MERCURE

menade du Luxembourg. Cette promenade contient onze Journées , & chaque Journée est remplie d'incidents tous plus beaux les uns que les autres. On y voit des passions & des événements extraordinaires ; des ruptures & des infidelitez surprenantes ; des raccommodemens feints & dissimulez ; d'autres qui sont veritables & de bonne foy , & dont la fin a esté heureuse. On y voit encore des apparitions d'esprits , des jaloufies fans

GALANT. 55

exemples, & des victimes que l'amour & la colere sacrifient au defespoir. D'ailleurs on y trouvera des conversations galantes & serieuses sur des questions qui n'ont jamais esté traitées, & qui sont également propres à polir l'esprit, & à former les mœurs; des caracteres & des portraits singuliers tirez d'après nature, y paroissent en plusieurs endroits. Enfin on y verra cent choses differentes qui seroient trop longues à

rapporter icy, & qui donneront tousjours beaucoup plus de plaisir au Lecteur quand il les apprendra par luy - mesme. A l'égard du stile il est pur, les pensées en sont vives, & le tour en est ingenieux. Il ne manque à cet ouvrage que le nom de l'Autheur. On ne peut pas s'empescher de s'en plaindre, & il est de l'interest du public de connoistre un homme qui écrit si noblement, & avec tant de justesse. On trouvera chez le mesme Libraire

GAILLANT. 57

plusieurs autres ouvrages
curieux du mesme Au-
theur anonyme.

MARRIAGE.

MONSIEUR le Marquis
de Maillebois fils de Mon-
sieur Desmarests Control-
leur General des Finances,
épousa le vingt-six Janvier
Mademoiselle d'Alegre fil-
le de Monsieur le Marquis
d'Alegre Lieutenant Ge-
neral des Armées du Roy.
La Maison d'Alegre est

58 M M E R C U R E

une des plus illustres & des plus anciennes d'Auvergne ; elle n'est pas moins distinguée par ses alliances , que par les grands Hommes qu'elle a produits. Dès l'an 1493. Bertrand d'Alegre , Baron de Puisagut , & seigneur de Basset , maria Catherine d'Alegre sa fille puînée à Charles de Bourbon , seigneur de Carency. Le chef de cette Maison est aujourd'huy Yves Marquis d'Alegre, Marechal de Camp, qui a commandé pendant

GALANT. 59

quinze ans le Regiment de
Dragons du Roy, & qui
s'est signalé par sa valeur à
Fleurus, à Steinkerque, à
Leuse, & en Allemagne.

HISTORIETTE.

UNE veuve de qualité
tres-âgée & tres-riche
avoit pris auprès d'elle
une Demoiselle fort pau-
vre, mais d'une famille
tres-noble, jeune, belle,
& d'un tres-grand meri-
te, & estoit tellement

60 MERCURE

attachée à elle qu'elle lui
promit de lui laisser tout
son bien si elle vouloit
rester auprès d'elle sans
se marier tant qu'elle vi-
vroit, cette vieille Dame
n'ayant pourtant que soi-
xante & douze ans, pou-
voit vivre assez long-
temps pour la faire vieil-
lir fille auprès d'elle.
Cette aimable personne
qui pouvoit avoir desja
vingt-deux ou vingt-
trois ans, estoit plus ob-

servée de cette maistresse
qu'elle ne l'eust esté d'un
mary jaloux; car la vieil-
le craignoit que quelque
engagement de cœur
ne l'engageast à se ma-
rier malgré l'esperan-
ce de sa succession;
cependant deux Amants
trouverent moyen de lui
faire des declarations d'a-
mour: le premier estoit
un vieux gentilhomme
tres-riche qu'elle auroit
peut-estre accepté pour

62 MERCURE

mary plustost que de rester avec sa vieille, pire encore pour elle qu'un vieux mari, mais elle estoit aimée d'un homme qu'elle aimoit aussi. Cet homme avoit pour ne se point marier des raisons à peu près pareilles à celles de sa maistresse; premierement point de bien par lui-mesme, & n'en esperant que d'un vieil oncle. Ce vieil oncle le vouloit marier d'un au-

tre costé, & l'avoit menacé plusieurs fois de le desheriter s'il n'épousoit une personne qu'il s'estoit mis en teste de luy donner, & le neveu n'osoit lui dire absolument qu'il ne l'épouserait pas, mais trouvoit tous les jours de nouveaux prétextes de differer ce mariage, qu'il avoit bien resolu de ne jamais executer. C'estoit un caprice de son oncle qui pouvoit passer ou fi-

64 MIERCURE

nir par sa mort ; il attendoit cette mort sans la desirer , mais pourtant avec un peu d'impatience ; enforte que d'un autre costé son amour le pressant pour la jeune personne dont la passion n'estoit pas moins forte que la sienne , tous deux se marierent, mais secretement pour ne pas perdre les successions qu'ils esperoient. Celle qu'il épousoit avoit pris pour nom

Julie ,

GAILLANT. 65

Julie, & avoit caché le sien, & celui de sa famille pour ne la pas deshonorer en se mettant en service. Son nom ignoré luy fit grand bien, car l'oncle ayant eu quelque avis de ce mariage secret de son neveu, apprit bien le vray nom de celle que son neveu épousoit par les perquisitions qu'il fit à la paroisse où ils s'estoient mariez; mais ne connoissant point le vray

Février 1713. F

nom qu'il trouva sur le
Registre, & ne pouvant
pas deviner que c'estoit
une fille de Chambre, le
neveu se consola du bien
de son oncle qu'il per-
doit, parce que du moins
la vieille ne pouvant sça-
voir le mariage sa fem-
me avoit de son costé cet-
te succession qui leur suf-
firoit à tous deux pour
vivre assez à leur aise.
Ce neveu cacha donc ob-
stinement à son oncle le

nom de sa femme , ne pouvant nier qu'il ne fust marié , & fut quelque temps sans la voir pour ne rien risquer en cette occasion.

L'oncle fut si piqué du mariage de son neveu , qu'il resolut d'épouser une jeune personne qu'il aimoit depuis quelque temps , & de luy donner tous ses biens en mariage.

Pendant ce temps - là

68 MERCURE

Julie estoit fort pressée par son vieux Amant, & lui donnoit pour excuse l'affection qu'elle portoit à sa maistresse, qui la faisoit resoudre à ne la point quitter, le vieux Amant ne croyant pas qu'il pust y avoir d'autre obstacle que celuy - là, s'avisa de faire amitié avec la vieille, & de ménager auprès d'elle qu'elle luy loüast une partie de sa maison qui luy estoit fort inutile

parce qu'elle ne l'occupoit pas ; elle luy ceda pluſtoſt par amitié que par intereſt , & Julie fut fort ſurpriſe quand elle vit que le vieillard luy faiſoit une telle galanterie , & luy promit d'obtenir de ſa vieille maĩtreſſe , qu'elle conſentiſt à ce mariage qui ne la ſepareroit point de Julie qu'elle vouloit tousjours voir. En effet quelque temps après non ſeule-

ment la vieille consentit
à voir Julie mariée à son
vieux hôte, car elle ju-
gea que c'estoit un moyen
de l'attacher encore plus
à elle, empeschant par
là qu'elle ne pensast à
quelque autre mariage :
elle proposa donc cette
affaire à Julie qui se def-
fendit fort sur une reso-
lution qu'elle avoit prise
de ne se jamais marier.
Cette negociation dura
quelque temps, mais les

GALANT. 71

amours de Julie & de son mary secret n'avoient pû estre si cachez que quelqu'un de la maison n'en eust des soupçons, non pas du mariage fait mais de leur amour, cet incident fut un coup terrible pour Julie, car sa maistresse, pour rompre cette intrigue, luy donna pour alternative, ou de rompre avec elle pour tousjours, ou d'épouser son hoste, & elle ne luy

72 **MERCURE**

donna que huit jours de delay, enforte que Julie vit par ce coup inévitable la succession de la vieille perduë pour elle, & celle de l'oncle estant desja perduë pour son mary. On peut juger du desespoir où se trouverent ces jeunes mariez. Sur ces entrefaites le vieux Amant tomba malade, il avoit plus de quatre-vingt ans, mais ny sa maladie, ny son âge ne diminuans

diminuant point son amour, & se voyant prest de mourir il fit un testament captieux, par lequel il laissoit tout son bien à Julie à condition qu'elle ne fust point mariée, & qu'elle ne se mariaist jamais; ce testament, quelque mauvais qu'il fust, ne laissa pas d'estre admirable pour nos jeunes mariez, puisqu'il empescha le vieillard de faire d'au-

Février 1713.

G

tres dispositions de son bien qui leur revint naturellement , parce que ce vieillard estoit justement l'oncle du mary , & que Julie l'avoit ménagé pour l'empescher d'oster son bien à son neveu , qui eust tout perdu si par malheur l'oncle avoit pû decouvrir qu'il estoit son rival heureux. Le neveu ne laissa pas de commencer un procez contre Julie pour cacher

à la vieille qu'elle fust sa femme , & Julie ensuite tourna si bien son esprit qu'elle proposa d'elle-mesme à ce neveu d'épouser Julie par accommodement , en sorte que les mariez après avoir assuré à la vieille que Julie ne la quitteroit jamais, & que son mary occuperoit le logement de son oncle, avouèrent leur mariage , & hériterent peu de temps après de la

76 MERCURE

bonne vieille qui leur
laissa tout.

P A R O D I E

*de l'Enigme dont le
mot est le Raisin.*

RAisin est masle en ge-
neral,

Grappe en est le détail &
c'est un nom femelle,

Grain en petit détail d'un
nom masle s'appelle

Raisin fait devenir plus
d'un homme brutal.

Et c'est pourtant la dou-

ceur mesme.

Le raisin rouge ou blanc,

a le teint vis ou blesme,

Son pere c'est le Cep, il

est sec & bossu,

La terre est leur mere

commune,

Le vin rend vicieux sou-

vent par sa vertu,

Et l'yvrogne irrité, est

souvent sans rancune.

Le mot de l'autre Enig-

me c'est le Navire.

78 MERCURE

ENIGME.

Q Uoy qu'aujourd'huy
je sois ce que j'estois hier,
Cessant d'estre doublé, je
ne suis plus moy-mesme,
Quoy que coupé, pourtant
je suis tousjours entier,
Ce partage me rend indi-
gne du Carefme.
J'estois femelle, estant
doublé

Mais quand de mon bo-
net on m'a desaffublé
Aussi-tost je suis masle,

après ma delivrance.

*L'on me noye, & bien-
tost après, mon excellence*

*Devient celle à peu près
des ouvrages d'esprit.*

*Avec moy l'on chante,
l'on rit,*

*Mais qui n'a point de
temps à perdre qu'il
m'évite,*

*Patience avec moy quel-
quesfois periclite.*

REPROCHES

*au Dieu Apollon, sur
le sort ordinaire des
Poètes.*

Fils de Latone, injuste

Dieu,

Qui produit l'or par ta
puissance,

Pourquoi tousjours dans
l'indigence

Tes enfans en ont - ils si
peu.

Apprens - moi, Pere sans
pitié,

Tandis qu'avec éclat tu

guides

Ton Char & tes Courriers

rapides,

Pourquoi tes enfans vont

à pié ?

Enorguëillis d'un titre

vain,

Pourquoy, tandis que

l'Ambrosie

Selon ton gré te rassasie,

Tes enfans meurent - ils

de faim ?

Par toi nos champs sont

revestus

Des ornemens les plus ai-

mables ;

Pourquoi, fiers quoique

82 M E R C U R E

misérables ,
Tes enfans sont-ils pres-
que nuds ?

Dans ton Palais sont ras-
semblez

Cent thrésors dont il est
la source ;

Pourquoi tes enfans sans
ressource

Sont - ils tousjours si mal
meublez ?

Songe à les pourvoir : sans
les biens

De quoi sert la haute naif-
fance ;

Est-il un Sous-Fermier en
France ,

GALANT. 83

Qui n'establisle mieux les
fiens.

Ne parois plus indifférent
Sur ce qu'icy je te de-
mande :

Il est vrai , ta Famille est
grande

Mais ton pouvoir est-il
moins grand ?

Agis-en donc plus tendre-
ment ,

Traite tes enfans en vrai
pere ,

Et pour qu'il ne t'en couste
guere ,

Enrichis les bons seule-
ment.

84 MERCURE

Pompe Funebre.

Le dix huit Février, on fit dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint Denis, le Service solennel du bout de l'an pour Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine. L'Evesque de Metz Premier Aumosnier du Roy, celebra la Messe, qui fut chantée par la Musique de Sa Majesté, les Religieux, estant tous revestus de chappes. Monseigneur le Duc de Berry y assista

GALANT. 85

avec les Princes & Princesses qui y avoient été invitez par le Marquis de Dreux, Grand Maistre des Ceremonies, & qui estoient Monsieur le Duc d'Orleans, le Duc d'Anguien, le Comte de Charolois & le Prince de Conti: le Duc du Maine, & le Comte de Toulouse: la Duchesse d'Anguien, Mademoiselle de Bourbon, Mademoiselle de Charolois, Mademoiselle de Conti, & Mademoiselle de la Rochesuryon.

Les Officiers de feu Mon-
seigneur le Dauphin, ceux
de Madame la Dauphi-
ne, & les Dames du Pa-
lais y assisterent pareille-
ment.

M. François de Mailly,
Archevesque Duc de
Reims, prit Seance au
Parlement le 21. Fevrier
1713. en qualité de Pre-
mier Pair de France.



GALANT. 87

BOUQUET

à Mademoiselle de B...

Parmi tous les honneurs
qu'on s'empresse à vous
rendre

Dans un jour de triomphe
& de plaisir pour vous,
Je ne viens point mêler
ma voix aux vœux de
tous :

Ce procédé peut vous sur-
prendre,

Et m'attirer vostre cour-
roux :

Mais un Dieu pour me le
deffendre,

88 MERCURE

Exprés du Ciel vient de
descendre :

Ce Dieu de ses droits est
jaloux ,

Et je dois obeir quoy qu'il
faille entreprendre.

Pour vous faire un Bou-
quet je demandois des
fleurs

A la jeune & brillante
Flore ,

Aussi tost elle en fit éclore,
J'en vis dans ses jardins de
toutes les couleurs.

J'approche, leur éclat & me
charme & m'attache ,

J'en

J'en admire l'assortiment,
Quel spectacle à mes yeux
s'offre dans ce moment ?

Sous les traits du zephire
amour me les arrache.

Je le reconnus aisément
Malgré tout son déguise-
ment,

L'ayant veu dans vos yeux
où souvent il se cache.

Temeraire mortel, me
dit il, en courroux,
Vous osez faire un bouquet
à Julie ?

Dites quelle est vostre
folie ?

Février 1713. H

Vous prétendez goûter
mes plaisirs les plus doux,
Et vous cherchez mon en-
nemie ?

Vostre ennemie, ô Ciel !
amour ? que dites-vous ?
Luy dis-je avec une surpri-
se extrême,
Julie a trop d'appas pour
déplaire à l'amour,
C'est par elle que chaque
jour
On reconnoist vostre pou-
voir suprême,
Ses yeux vifs & perçans
portent dans tous les
cœurs,

Et vos flammes & vos ar-
deurs,

C'est par elle plustost que
par vous que l'on aime,

Et dans ce barbare sejour,

Elle a sceu vous faire une
cour,

Vous me voulez tromper
vous mesme,

Julie a trop d'appas pour
déplaire à l'amour.

A la voir, on se trouble, on
s'enflame, à l'entendre,

Ses yeux charment les
cœurs, son esprit les

retient,
Sa grace les enchante, &

quand sa voix survient,
Un cœur luy-mesme a peine
à se comprendre,

Mille doux mouvemens

l'agitent tour à tour,

C'est par elle plutoſt que
par vous que l'on aime,

Vous me voulez tromper

vous-mesme,

Julie a trop d'appas pour
déplaire à l'amour.

Julie a mille appas pour
engager, pour plaire,

Je le ſçais, dit l'amour, &

je ne puis m'en taire,

Je dois plus à l'éclat de

de tes brillants traits

Qu'à la force de tous les
traits

Dont autrefois m'arma la

Déesse ma mere ;

Mais il ne faut pas au
surplus

Que Julie en fasse un
abus ;

Quand pour ses appas on
souponne

Tendres regards, discours
flatteurs

Beaux compliments, sou-
ris trompeurs,

Sont les salaires du mar-
tyre

Qu'elle fait endurer aux

cœurs

Ce n'est là proprement
qu'amuser mon empire,
Il faut, il faut de solides
faveurs,
C'est à ce but que tout
amant aspire.

Je scais bien charmante

Julie

Que je vous dois un bou-
quet en ce jour ;

Mais je n'aurai pas la folie
De mépriser les ordres de
l'amour.

Aussi pourquoi tousjours
voulez-vous vous def-
fendre,

GALANT. 95

Vous charmez tous les
cœurs, on ne peut vous
charmer,

Ah c'est assez nous enfla-
mer,

A vostre tour il faut vous
rendre,

Je vous promets des fleurs
si vous voulez aimer.

Promotion de Cardinaux.

On a appris par un Cou-
rier extraordinaire que le
30. Janvier le Pape avoit
tenu Consistoire ; où il
avoit déclaré Cardinaux
l'Abbé de Polignac Audi-

36 MERCURE

teur de Rote : le Sieur Arias Archevesque de Seville : le Sieur Erba Odescalchi Archevesque de Milan, & le Sieur Sala Evesque de Barcelone. Sa Sainteté en a reservé un autre *in petto*, & n'a pas rempli les deux autres places vacantes.

Le Duc de Sully connu cy-devant sous le nom de Chevalier de Sully, prit séance au Parlement en qualité de Duc & Pair de France.

R E L A T I O N

*de la descente faite
par Monsieur CAS-
SARD Capitaine de
Vaisseau du Roy, dans
la Colonie de Suri-
nam, appartenant
aux Hollandois.*

Monsieur Cassard Com-
mandant une Escadre de
six Vaisseaux & de deux
Fregates du Roy, partit de
Toulon au mois de Mars
de l'année dernière, dans
Fevrier 1713. I



98 MERCURE

le dessein d'aller attaquer la Colonie Hollandoise de Surinam; il se rendit maître en passant aux Isles du Cap Verd, de la Ville de saint Yago qu'il brulla après en avoir fait sauter les Fortifications, & enleva les effets qui s'y trouverent. Il continua sa route à Surinam, où il arriva le vingt Juin. Les contretemps qu'il y receut l'empescherent de faire sa descente, & l'obligerent de relascher à la Guadeloupe, Isle Françoise de l'Ameri-

que, pour y prendre de nouveaux vivres, & faire rafraîchir ses Equipages. Il repartit le vingt - un Aoust de cette Isle pour retourner à Surinam, & y arriva le dix Octobre. Il fit mouïller ses Vaisseaux au large, s'embarqua le mesme jour sur des Chaloupes avec les troupes du Roy, au nombre de onze cents hommes, & entra la nuit dans la Riviere. Les Ennemis avertis de son dessein avoient fait monter plus de quatre - vingt

100 MIERCURIJE

pieces de Canon en plusieurs batteries dans les endroits de débarquement, restabli les Fortifications & muni les Fortereses de tout ce qui estoit necessaire pour une vigoureuse deffense; ce qui determina le Sieur Cassard à les attaquer à force ouverte; & pour cet effet il fit entrer les Vaisseaux & Fregattes dans la Riviere, à la reserve du Neptune qui tiroit trop d'eau, avancer ses Galiottes, & tenir les troupes prestes à la des-

cente ; mais les Vaisseaux qui devoient la favoriser , & canonner la Ville & le Fort, en échoüerent à deux portées de Canon , ce qui obligea le Sieur Cassard en attendant que les grandes marées vinssent les relever, d'investir le Chasteau & la Ville , & de se rendre maistre avec les troupes , de toute la Riviere de Surinam : mais comme elle se rétreffit vis-à-vis du Chasteau & de la Ville , & fait un coude dont le passage , à portée de Mous-

quet, estoit deffendu par plus de cent trente pieces de Canon, il estoit tres-important, après que les troupes en auroient essuyé le feu, & feroient passées de l'autre costé de la Riviere, de se faire un chemin par terre qui traversast d'un bout du coude à l'autre, pour rendre la communication libre, des troupes avec les Vaisseaux, & l'oster aux Ennemis par eau, & par terre avec les habitations. Le sieur Casfard détacha le sieur Beau-

dinard avec cent grenadiers pour le chercher à travers des Bois & des Marais presque impraticables. Il donna avis le lendemain au sieur Cassard qu'il l'avoit trouvé, & s'estoit saisi de la premiere habitation de l'autre costé de la Riviere. Le sieur Cassard fit sur le champ marcher le second Bataillon pour le soustenir dans ce Poste, & passa deux jours après avec le reste des troupes par la Riviere, avec la Fregatte la Meduse, &

deux batteaux qui luy portoient des vivres & des munitions. Les Ennemis éclairerent par des feux qu'ils avoient allumez de l'un & de l'autre costé de la Riviere pour le voir passer, firent une décharge de toute leur Artillerie qui devoit beaucoup l'incommoder; mais il n'y eut que cinq hommes tuez, & cinq blesez dans la Chaloupe du sieur de Gotteville Bellisle qui receut une contusion au bras, & un tué dans le Canot Major, que montoit

GALANT. 105

le sieur du Breüil. La Meduse commandée par le sieur d'Hericourt, avec les deux Batteaux qui la suivoient, passa malgré le feu du Canon dont elle fut criblée, & ne pouvant plus manoeuvrer, le sieur Casfard alla audevant d'elle, la remorqua & les Batteaux hors de la portée du Canon, & les fit reparer avec beaucoup de diligence. Le sieur d'Hericourt fit dans cette occasion, qui estoit tres-delicate, tout ce qu'on pouvoit attendre de

106 MERCURE

son experience. Les trou-
pes ainsi rassemblées, Mon-
sieur Cassard établit un
Camp dans l'habitation,
dont le sieur Beaudinard
s'estoit emparé, & y en
laissa la moitié sous le com-
mandement du sieur de
Sorgues: il détacha ensuite
le sieur d'Espinay avec cin-
quante Grenadiers, pour se
saisir d'un poste avanta-
geux de l'autre costé de la
Riviere de Para, & oster
par ce moyen toute sorte
de communication aux
Ennemis. Le sieur Cas-

fard se mit à la teste du reste des troupes, avec lesquelles il monta vingt lieues dans la Riviere. Cependant le Gouverneur détacha deux cens hommes pour aller attaquer le sieur d'Espinay dans son poste, mais il s'apperceut de leur mouvement & les prévint; il marcha à eux la Bayonnette au bout du fusil, les battit, prit le Commandant qui estoit le premier Capitaine de la Ville, avec quatre hommes, en tua & blessa plusieurs, & força

le reste de se sauver dans les Bois. Le sieur d'Espinau ne perdit dans cette occasion, qui fut tres-vive, que deux Grenadiers & y receut un coup de fusil dans sa manchette. Monsieur Cassard, après avoir laissé le sieur de Moans avec un détachement de troupes, au haut de la Riviere, pour garder ce poste, revint au Camp pour pouvoir profiter des grandes marées qui approchoient, & attaquer le Chasteau & la Ville que

le sieur de Bandeville continuoit tousjours de bombarder. Le Gouverneur informé de ce mouvement, offrit de convenir d'une contribution à laquelle le sieur Castard consentit, ne pouvant, sans trop risquer, faire entrer les Vaisseaux à cause des bancs, & du peu d'eau qu'il y a dans le Canal, sur tout dans cette saison. La contribution a esté payée en bons effets qui produiront en Europe plus de cinq cens mille Escus. Le lendemain de la

110 MERCURIE

Capitulation, Monsieur Cassard a fait un détachement de troupes avec ordre au sieur de Moans, qui les commandoit, d'aller insulter Barbiche & Askebe, qui sont deux petites Colonies appartenantes aux Hollandois, peu esloignées de celle de Surinam.

On ne peut rien adjouster à la valeur & à la fermeté que les Officiers, & les troupes de la Marine, ont marqué dans cette occasion.

Les dernieres nouvelles

GALANT. III

de la Martinique donnent lieu de juger que cette Escadre, avant de revenir en France, tentera encore quelque entreprise contre d'autres Colonies des Hollandois en Amerique.

CREATION
d'Officiers de Marine.

LE 23. Janvier, le Roy fit à Marly un remplacement d'Officiers des Galeres.

112 MERCURIE

Chef d'Escadre.

Le Commandeur de
Bourseville.

*Commandant des Gre-
nadiers.*

Le Sieur de Fontette.

Capitaines.

Les Sieurs de Laubespain.
De Lubieres.

Le Commandant de Mar-
cellanges.

Le

GALANT. 113

Le Chevalier de Marillac
de la Messeliere.

Le Commandeur de la
Periniere.

Major.

Le Sieur du Chastelier.

Capitaines-Lieutenants.

Le Chevalier de Bissy.

Les Marquis d'Espennes.

De Lespinau.

Les Chevaliers de Monto-
lieu.

De Levy.

Février 1713. K

114 MERCURE
Et de Transtourette.

Lieutenants.

Les Sieurs Chevalier de
Pontfrach.

De Marouilles.

De Champagné.

Thoron d'Artignose.

Gassendi Campagne.

De Sabran.

Le Marquis de Castelanne.

*Sous-Lieutenants de la
Reale.*

Le Sieur de la Garennie.

GAILLANT. 115

Le Chevalier de Pilles.

*Sous-Lieutenants de Ga-
leres.*

Les Sieurs de Gineftet.

De Bernages.

De Tournefort.

De Langerie.

De Gaillac.

De Caumont.

Le Chevalier de Romieu.

De Gardanne.

De Pontevéz Maubouf-
quet.

De Saint Osmanne.

Chevaliers.

K ij

116 **MERCURE**
DeCastelanne d'Espennes.
De Puydorfile.
De Montolieu.
Et de Fontette.

Enseignes de la Reale.

Les Sieurs Bayard.
Chevalier.
De Pontevez-Tournon.

Enseignes de Galeres.

Les Sieurs de Flotte.
De Soëssans.
Chevalier de Pontevez.
Des Tourres.

De Villeneuve de Vaucluse.

D'Es Janet.

Le Chevalier d'Haraucourt

De Chabannes.

De Manse.

S. Victoret.

De Chaumont.

Le Chevalier de Pigeon.

Dorgnon Terras.

De Savonnieres.

Et le Chevalier de la Fare.

Capitaine de la Compagnie des Gardes de l'Etendart.

Le Chevalier de Courtebonne.

18 MERCURE

Lieutenant.

Le Commandeur de Froulay.

Enseigne.

Le Sieur la Balme.

Mareschal des Logis.

Le Sieur Bosco.

*Sa Majesté a fait Che-
valiers de Saint Louis.*

Les Sieurs de Combaut.
De Chaumont.
De Cheyladet.
De Cambray.
Ferrant.
Pelicot.
La Combe.
Bevoland.
Chasteauneuf.
D'Heureux.
Marin.
Du Revert Darcussia.
De Baras Chantercier.

120 MERCURE

Le Comte de Beüil.

De Neuvi.

De Razac.

Juliani.

Le Chevalier de Maule-
vriër.

De Caux.

Desidery.

Luguet.

Et de Pontfrach.

NOUVELLES

d'Allemagne.

LA Guerre declarée au
Czar par le Grand Sei-
gneur, donne beaucoup
d'inquietude

GALANT. 12

d'inquietude à la Cour de Vienne, d'autant plus qu'on craint que la Pologne, la Hongrie & la Transilvanie n'y soient enveloppées. Cependant des Lettres de Constantinople portent que le Grand Seigneur ne vouloit point rompre la Paix de Carlowitz, mais seulement attaquer le Czar qui avoit violé deux fois la Treve concludë à Falczin, & depuis renouvellee avec luy; qu'à l'égard du General Goltz Envoyé du Roy Au-

Février 1713. L

122 MERCURE
guste, il n'avoit de pou-
voirs que de ce Prince
& que d'ailleurs il estoit en-
tré trop avant dans les in-
trigues & les interests de
Moscovites; qu'enfin le
Grand Seigneur vouloit
comme il la promis, faire
escorter en toute seureté
le Roy de Suede dans ses
Estats. Toutes ces nouve-
les & les grands prépara-
tifs des Turcs ont engagé
l'Ambassadeur de Venise
à faire instance, à ce que
l'Archiduc se mette en es-
tat de n'estre point surpris

On travaille tousjours aux recreuës & à la remonte des troupes pour continuer la guerre ; cependant on assure que l'Archiduc a envoyé pouvoir au Comte de Zinzendorf son Plenipotenciaire à Utrecht , de consentir à une suspension d'armes. On assure que le Roy Stanislas accompagné du General Smiegielski , est arrivé à Bender , que le Roy de Suede en devoit partir avant la fin du mois de Janvier avec une puissante armée. Les

Lettres de Transylvanie
portent qu'il est en mar-
che, les dernières Lettres
de Constantinople le con-
firment. La publication de
la guerre contre le Czar &
ses Alliez, elles porteront
que l'Internonce de l'Ar-
chiduc avoit receu peu de
jours auparavant un Cou-
rier qui luy avoit apporté
de nouvelles instructions
touchant le changement
des affaires, mais qu'il n'en
avoit pû faire aucun usa-
ge, que le Grand Seigneur
estoit resolu de faire l

guerre, & de commander
les armées en personne,
oultre que ce Ministre n'a-
voit pû respondre aux re-
proches qui luy avoient
esté faits touchant la mau-
vaise foy avec laquelle le
Czar avoit manqué à l'e-
xecution du Traité de Falc-
zin. Les mesmes Lettres
asseurent que le Palatin de
Masovie, Ambassadeur de
Pologne, qui estoit resté
à Andrinople, estoit me-
nacé d'estre conduit aux
sept Tours, de mesme que
les Ambassadeurs & les

Ostages Moscovites , & que tous leurs domestiques avoient été mis aux Galeres ; qu'un Capigi avoit été envoyé a Metelin , où estoit relegué le Visir depofé , ce qui donnoit lieu de croire que ce ne fust pour apporter sa teste , d'autant plus qu'on avoit découvert des preuves convaincantes qu'il s'estoit laissé gagner par presents , pour soustenir les interests du Czar , & ceux du Roy Auguste.

Les Lettres de Ham-

bourg portent que le General Steinboch fit passer la riviere d'Eyder le 16. le 17. & le 18. à son Armée, & qu'ayant appris que le Czar le suivoit en diligence avec une Armée fort superieure, il campa dans un Poste avantageux entre l'Eyder & la Ville de Hufum dans un terrain fort estroit. Il mit sa droite à Swabstede sur la Trene qui tombe un peu au dessous dans l'Eyder, & sa gauche à Osterfeld au dessous de Hufum; de sorte

128 MERCURE

qu'il a devant luy la Tre-
ne, des Bois, des Marests,
& des Défilés, & derriere
la Préfecture, & Presqu'Is-
le d'Eyderstede, entourée
de la Mer & de la Riviere
d'Eyder de tous les autres
costés: qu'il paroissoit fort
resolu d'attendre en ce
Camp l'Armée du Czar,
& de s'y fortifier, attendu
qu'il peut tirer seulement
des vivres des Isles & de la
Dithmaise. Il a fait plu-
sieurs Détachements pour
lever des contributions;
neanmoins le Czar ayans

pressé la marche de son Armée malgré le degel qui a beaucoup fatigué les Troupes, fut joint à Rensbourg par le General Legard avec cinq ou six mille Danois : il est arrivé à Gottorp où est son Quartier general. Il a envoyé un Détachement à la Ville de Flensbourg qui a empêché le payement de vingt huit mille escus de contribution qu'elle avoit offerte, le Roy de Danne-marck ayant deffendu d'en payer aucune, à cause

que l'Armée Confederée estoit proche & en estat de les garentir des executions militaires.

D'autres Lettres portent que cent cinquante Suedois estant retranchez à la teste du Pont sur la Trene , avoient esté attaquez par deux mille Danois commandez par le General Legard ; qu'après un combat de quatre heures ils avoient quitté le Retranchement , rompu le Pont , & fait un si grand feu sur les Danois , qu'ils

les avoient obligez à se retirer avec perte de soixante & dix hommes : que les Suedois estoient demeurez maistres du Poste, & qu'ils n'avoient pas perdu dans cette action vingt-cinq ou trente Soldats.

Les Lettres de Kiel, & de plusieurs autres Villes du Holstein assurent que ce succès a esté suivi d'un autre bien plus considerable. Elles portent que le General Steinbock ayant esté informé par les Prisonniers faits à l'action du Pos-

132 MERCURIE

te de Hollingstede, & par d'autres voyes, que le General Baver qui commande l'aïlle droite de l'Armée Confederée qui estoit en marche vers son Camp pour le combattre, s'estoit avancé avec huit mille Moscovites pour le prendre en flanc, tandis que le reste de l'Armée l'attaqueroit de front, avoit sur le champ resolu de profiter de cette occasion; qu'il avoit pris un gros Corps de Cavalerie, mis sur plus de mille Chariots une partie

de son Infanterie , & marché avec tant de diligence , qu'il avoit surpris les Moscovites , & les avoit entierement défaits. On assure que cinq mille ont esté tuez sur la place , & le reste fait Prisonniers ; que cette défaite avoit causé une grande espouvante dans l'Armée Confederée ; que la division augmentoit de jour en jour entre eux , à cause que les Moscovites prétendoient que les Danois & les Saxons devoient obéir absolument à leurs

ordres; que le Roy de Dan-
nemarck estoit encore à
Fredericfode , où il ras-
sembloit ses Troupes , &
quatre mille hommes arri-
vez de Norwege , pour les
joindre à la grande Ar-
mée , dont on assure que le
Czar veut luy laisser le
commandement pour re-
tourner dans ses Etats: mais
que Sa Majesté Danoise
vouloit l'obliger à differer
son départ jusqu'à ce qu'on
eust veu le succès d'une Ba-
taille generale. Plusieurs
Lettres assurent que le

Renfort qu'on attendoit de Suede estoit arrivé en divers Ports de Pomeranie, ayant esté separé par le mauvais temps.

Les Lettres de Berlin du 21. Janvier portent que le Détachement de Stetin, qui avoit enlevé de Fredeland tous les vivres, & destruit le Magasin qui y estoit, s'estant retiré, quatre Compagnies Moscovites étoient entrées dans cette petite Ville-là, avoient pillé & maltraité les Habitants, les accusant d'avoir favo-

136 MERCURE

risé l'entreprise des Sue-
dois.

NOUVELLES

d'Espagne.

LE Roy a fait Lieutenant
General Don Tiberio Ca-
rafa.

Le Connestable de Ca-
stille mourut le dix-neuf
Janvier après une longue
maladie, son corps accom-
pagné des Officiers de la
Maison du Roy, de la
principale Noblesse de la
Cour & des Ordres Reli-

gieux, fut enterré le lendemain dans l'Eglise des Trinitaires Deschaussez.

Sa Charge de Major-dome Major fut donnée le mesme jour par Sa Majesté, avec un applaudissement general au Duc d'Escalona Marquis de Villena, en consideration de ses services & de sa fidelité.

Les Lettres de Catalogne portent que l'armée Françoise s'estant avancée le deux Janvier pour faire lever le blocus de Gironne, le General Starem-

Février 1713. M

berg avoit rassemblé toutes les troupes qu'il avoit postées à la garde du passage, & s'estoit retiré vers Ostalric, que deux cens cinquante hommes qui couvroient l'arriergarde de son armée, ayant voulu disputer un passage, avoient tous esté tuez ou faits prisonniers, outre plus de quinze cens hommes qu'il avoit perdus durant le blocus ou dans trois assauts qu'il avoit donnez aux ouvrages extérieurs de la place,

& qu'ensuite le Marechal de Berwick y avoit fait entrer tous les secours necessaires.

Sa Majesté a fait publier un Decret par lequel il accorde une amnistie generale à tous les Catalans qui viendront se presenter à quelqu'un de ses Generaux, & que tous leurs biens mesme confisquees, leur seront restituez; que s'ils ne profitent de cette grace, ils seront traitez avec toutes les rigueurs de la justice.

Les Lettres de Tortose portent que l'armée estoit preste à se mettre en marche vers la campagne de Tarragone, qu'on avoit amassé des provisions pour la faire subsister pendant deux mois, qu'il estoit arrivé à Vinaroz entre Peniscola & l'Ebro huit barques chargées de blé ou d'orge, & qu'on en préparoit encore d'autres à Alicante & à Cartagene, que les Troupes Portugaises qui retournent par terre de Catalogne en leur pays,

devoient passer l'Ebro le douze Janvier à Mequinença. On mande de Lerida que le Marquis de Cera Grimaldi Lieutenant General, ayant appris que les Ennemis avoient abandonné Cervera & les postes des environs, s'estoit avancé avec ses Troupes, & s'en estoit emparé après avoir défait un grand nombre de Miquelets qui avoient voulu s'opposer à Belpuch à son passage, qu'il en avoit tué plus de cent cinquante. D'autres

Lettres de Lerida portent que le Marquis Grimaldi estoit tousjours à Cervera, d'où les Ennemis s'estoient retirez avec tant de précipitation, qu'ils avoient abandonné deux mille sacs de farine, de blé, & d'orge, avec beaucoup de munitions de guerre. Que le Prince Tserclas de Tilly estoit encore campé avec l'armée au delà de Tortose, où il attendoit les ordres pour se mettre en marche.

Les Lettres de Lisbon-

ne portent que le Roy de Portugal reformoit ses Troupes pour les reduire sur le pied où elles estoient avant la guerre ; qu'on defarmoit aussi les Vaisseaux de guerre , à la reserve de huit destinez à escorter les Vaisseaux Marchands contre les Corsaires de Barbarie , & qu'un Armateur de Vigo en Gallice y avoit amené un Navire Hollandois chargé de Café , de Raisins de passe , & d'autres marchandises.

DON DU ROY.

Le Roy en consideration des services de Monsieur du Barail Marechal de Camp, & Gouverneur de Landrecy, en tesmoignage de la satisfaction que Sa Majesté a eu de sa conduite à l'occasion du Siege de cette place, a augmenté ses appointements, & les a mis sur le pied des grands Gouvernements de la frontiere.



A MADEMOISELLE

de P * * *

Sur la bonté du cœur.

DEpuis l'instant que j'eus l'honneur de vous voir pour la première fois, je vous ai si souvent entendu parler de la bonté du cœur, que je me suis enfin déterminé à approfondir une matière qui semble vous occuper si fort. Souffrez que je vous fasse part de mes réflexions; non que je prétende ajoû-

Fév. 1713.

N

ter par là quelque chose à vos lumieres. Je sçai trop que rien n'échape à votre penetration : mais si vous ne trouvez rien ici que vous n'ayez déjà apperçû de vous-même, du moins ne ferez-vous pas fâchée de voir dans tout ce que je dirai de la bonté du cœur, une fidelle peinture du vôtre.

A mesure que les hommes se sont éloignés de la premiere innocence, ils ont perdu peu à peu l'idée des vertus qui pouvoient les

y maintenir. Ils n'en ont conservé que quelques apparences dont ils ont fait des marques à leurs défauts, & ont enfin donné à leurs foibleffes ainsi marquées le nom des vertus qu'ils ne connoissent plus, & qui semblent n'oser paroître ce qu'elles sont, de peur d'être en butte à leurs mépris.

Ils ont porté cet abus à un tel excés, que je craindrois devoir par-tout desavouer la bonté du cœur, lorsque je la produirai sous

la véritable figure, si je n'appercevois en vous de quoy justifier ce que je vais dire à son sujet. Consultez-vous, confrontez vôtre intérieur avec le portrait que je vous donne; & s'ils se rapportent, vous conviendrez que je n'ai pas entièrement participé à l'extrême aveuglement de la plupart des hommes.

La bonté du cœur est un tendre sentiment de l'ame, fondé sur la raison & sur la vertu.

Je dis, fondé sur la rai-

son & sur la vertu , parce que , comme je le ferai voir dans la suite , si l'un & l'autre ne s'accompagnent pas , le tendre sentiment n'est qu'une foiblesse du temperament , dont on n'est pas maître , & qu'on doit éviter avec soin comme un mauvais guide , capable de nous faire tomber dans de grands inconveniens.

Pour avoir le cœur véritablement bon , il faut être pitoyable envers tout le monde : mais il ne suffit pas de compâtir aux peines

d'autrui ; ces sentimens de pieté doivent encore nous porter à chercher les moyens de les faire cesser, sans examiner ce qu'il pourroit nous en coûter de démarches, de soins, de veilles, & de bien même, si nous étions en état d'en employer à un si bel usage : & pour que ces sentimens aient toute leur pureté, il est nécessaire qu'ils soient desintereffez à un point, que nous n'envifagions dans tout ce qu'il nous faut faire, que le bien & le repos

de ceux que nous voulons obliger, sans avoir égard à nous-mêmes, tant que notre innocence ne court aucun risque.

Cette situation emporte infailliblement avec elle la reconnoissance, la generosité, la discretion, l'équité, la docilité, la complaisance, la sincerité, & toutes les autres qualitez qui nous rendent propres à la société des gens de bien : elles sont tellement enchaînées ensemble, qu'on n'en peut separer aucune, sans alterer

& détruire même toutes les autres ; & si l'on fait bien attention à toutes ces circonstances , on trouvera que la bonté du cœur qu'elles déterminent n'est autre chose que la charité elle-même , à qui l'on a donné un nom plus à l'usage du monde.

Que cette peinture est différente de l'idée qu'on a aujourd'hui de la bonté du cœur ! Pour peu qu'on se sente une ame tendre & facile , on se l'attribue , on s'en fait gloire , & on l'ac-

corde aux autres au même prix.

Que Cloris, dit-on, a le cœur bon ! les chagrins de ses amis la touchent comme les siens propres, & elle en est si affligée, que bien loin d'être en état de se consoler alors, elle a besoin elle-même de consolation. Elle est d'une douceur qui charme, & sa complaisance passe l'imagination.

Je l'avouë : mais qu'on l'examine sans la perdre de vûë. La raison & la vertu accompagnent-elles la sen-

libilité qu'on lui voit pour
ses amis ? s'empresse-t-elle
à les soulager après les a-
voir plaints ? & la voit-on
dans l'occasion prévenir
leurs demandes par des ser-
vices effectifs, dans le des-
sein de leur épargner la
mortification & l'embarra-
s où l'on se trouve, lors qu'
on est contraint par neces-
sité d'avoir recours à ses
amis ? Si c'est là la conduite
de Cloris, qu'elle a le cœur
bon ! que son procédé est
rare ! Mais si elle s'en tien-
aux pleurs & aux gemisse-

mens sans passer outre, loin que cette sensibilité soit guidée par la raison & la vertu, & parte de la bonté du cœur, ce n'est en effet qu'une sensibilité de temperament, une émotion naturelle causée par la sympathie, & de la nature de celles qu'excite en nous la lecture de quelque aventure touchante. Tant que les objets sont presens à nos yeux ou à nôtre imagination, ils nous frappent & nous interessent : mais à peine sont-ils disparus, que

nôtre émotion cesse, & que nous en perdons jusqu'à la moindre idée. Doit-on appeller cela bonté du cœur ?

Cette grande douceur, cette complaisance aveugle qu'on écoute dans Clovis, sont des suites de la faiblesse ; & pour les définir justes, ce sont des effets involontaires d'une indolence naturelle qui la suit dans toutes les actions de sa vie & qu'on doit bannir de la société, comme n'étant d'aucun usage.

Mes amis me sont si chers, dit Doronte, que je voudrois les voir parvenus à la dernière perfection. Je souffre une peine extrême, quand j'apperçois en eux quelques défauts capables de leur faire tort dans le monde, & je voudrois les en pouvoir corriger à quelque prix que ce fût. Un tel, par exemple, que je chéris plus que moy-même, est à la vérité recommandable par mille belles qualitez: mais certaines foibleffes viennent par malheur dé-

truire la belle idée qu'on en pouvoit concevoir. Je l'en avertis souvent avec douleur, & il ne tient pas à moy qu'il ne s'en défasse. Est-il un meilleur cœur dans le monde, s'écrient alors ceux qui l'entendent est-il un ami plus véritable? Mais le sage, que ces apparences & ces détours ne peuvent surprendre, découvre dans ce discours ou un grand fond de malice ou beaucoup de sottises & d'indiscretion.

En effet, si Doronte cher

che par là à décrier celui
dont il paroît avoir les in-
terêts si fort à cœur, c'est
une médifance, & une ma-
ignité d'autant plus perni-
cieuse, qu'elle est plus étu-
diée, & qu'elle s'insinuë
sous les apparences de l'a-
mitié la plus sincere; & si
dans le fond c'est sans des-
sein, sans intention mau-
vaise qu'il parle; s'il ne fait
que suivre l'habitude qu'il
a contractée de dire tout
ce qui lui est venu à la con-
noissance, c'est une stupa-
cité, une sottise & une in-

136 MERCURE

discretion, qu'on ne doit pas moins bannir de la société que s'il pechoit par malice, puisque les suites en sont les mêmes, & qu'il laisse les mêmes impressions dans l'esprit de ceux qui l'écoutent.

Quiconque a le cœur bon regarde les défauts de ses amis avec une pitié tendre, il les cache, & pâlit s'ils sont connus. Il ne parle jamais qu'à eux-mêmes; encore lors qu'il les en avertit, il le fait avec discretion & retenue pour



menas

ménager leur amour propre, qui pourroit les revolter, s'il alloit leur dire en face qu'il a remarqué leurs foibleffes.

Voila la route qu'on devroit tenir, au lieu d'aller comme Doronte dire tout haut en public, qu'on est au defespoir de s'être aperçû de tels & tels défauts en tels & tels amis, parce qu'ils pourroient nuire à leur reputation, s'ils venoient à être connus dans le monde.

Cependant Doronte a,
Février. 1713. O

dit-on, le cœur sur les lèvres ; il est sincère, il dit tout ce qu'il pense, même jusqu'à ses défauts ; & l'on conclut de là qu'il a le cœur bon : mais cette ouverture, cette sincérité apparente, cet aveu de ses défauts, qu'on attribue à la bonté de son cœur, se trouveront, si on les examine, de simples effets de sa malice ou de sa sottise ; & quel que ce soit de ces deux principes qui fasse parler Doronte, il est toujours ou à crainte ou à mépris.

Si Doronte avouoit ses défauts par bonté de cœur, il en rougiroit ; ce seroit un retour qu'il feroit sur lui-même par repentir & par vertu, & cette même vertu le porteroit à s'en corriger, pour n'avoir plus à en rougir : mais il a toujours la même confiance à faire sur ses foiblesse ; au lieu d'amendement on n'aperçoit en lui que plus de fermeté, & plus d'art dans l'aveu de ses foiblesse. Il faut donc qu'il le fasse par d'autres motifs, & tout au-

140 MERCURE

tre motif que le repentir ;
& la vertu dans cette occa-
sion ne peut partir que de
sa malice ou de sa sottise.

S'il agit par malice , c'est
un piège qu'il tend pour
acquérir la confiance par
cette fausse sincérité , afin
de s'établir sur le pied d'un
homme amateur de la ve-
rité , à qui l'on doit ajouter
foy lors qu'il fait le portrait
d'autrui. En effet , si l'on y
fait attention , on remar-
quera qu'il passe toujours
de ses défauts à ceux des
autres , & qu'il fait si bien

en sorte, que lorsque l'on en vient insensiblement au parallele, on le regarde comme un Saint à canoniser, en comparaison de ceux dont il a parlé.

Si ce n'est pas dans cette vûë qu'il declare si souvent ses foibleesses, on doit penser que c'est un vicieux endurci qui veut par là que le monde se familiarise avec elles, & s'accôûtume à les lui faire connoître, parce qu'il ne veut pas s'en défaire.

Enfin si c'est par sotise,

142 MERCURE

on doit en accuser une facilité & une foiblesse naturelle qui le rend infailliblement aussi indiscret pour les autres que pour lui-même ; & toute indiscretion est contraire au commerce des honnêtes gens. Voilà cependant le plus grand indice par lequel on doit connoître la bonté du cœur. On se laisse ébloüir par ses confessions étudiées, & ce n'est dans le fond rien moins que ce qu'on s'imagine.

Damis rend service

à tout le monde quand il
le peut ; il tope à tout , il
fait tout ce qu'on veut , &
l'on n'en doit jamais crain-
dre un refus , quelque pro-
position qu'on lui fasse.
Voilà ce qui s'appelle un
bon cœur à toute épreuve.
Juges indiscrets, entrez plus
avant dans les démarches
de Damis, pour décider des
sentimens de son cœur. Il
rend service , il est vrai :
mais il va par tout faire
bruit de sa générosité ; il
appelle à témoins, ceux qui
lui ont obligation , & fait

144 MERCURE

voir par là qu'il cherche plus à passer pour obligéant & genereux, qu'à l'être en effet.

D'ailleurs, quand l'occasion s'en presente, il sacrifie ses amis & leurs interêts à ses passions & à ses plaisirs, & ne fait pas difficulté d'exiger d'eux le pardon de son procedé, pour reconnoissance de quelques services peu considerables qu'il leur a rendus lors qu'il n'avoit rien de meilleur à faire.

Il tope à tout, on ne doit
jamais

jamais craindre de refus, quelque proposition qu'on lui fasse ; j'en conviens : mais les libertins ont sur lui le même privilege. Il consent à donner dans le vice aussi-bien que dans la vertu ; la raison ni la vertu ne sont point ses guides, & ce que vous appelez bonté du cœur est une mollesse, une facilité, une foiblesse de temperamment, qui est cause qu'il se laisse indifferemment entraîner par tous les objets qui le sollicitent, quels qu'ils puissent être.

Fév. 1713.

P

Si je voulois poursuivre sur ce ton, & montrer dans leur vrai jour les actions de la plûpart des hommes, qu'on attribue à la bonté du cœur, au lieu de quelques reflexions en passant, il me faudroit entreprendre une histoire universelle, qui, loin de vous amuser, vous deviendrait ennuyeuse. Il me suffira d'avoir fait quelques portraits au naturel, & d'avoir par là tracé un chemin pour découvrir la verité des intentions qu'on a trouvé le secret de dé-

guiser sous de fidelles apparences.

Il me reste encore à vous dire que la fausse idée que nous avons de la bonté du cœur cause presque tous les desordres qui arrivent dans la société civile. Comme peu de choses nous persuadent que nous avons cette bonté du cœur, peu de choses aussi nous la déterminent dans les autres, & voici ce qui en arrive.

On entend dire tous les jours dans le monde : J'ai fait une nouvelle connois-

fance, la personne en question me paroît avoir un bon cœur, je veux en faire un bon usage. Fondé sur ce principe, on lie commerce des deux côtez, on se confie, on s'abandonne; & comme les simples apparences de la bonté du cœur font les seules liaisons de cet assemblage, un nœud si foible ne subsiste pas long-temps sans se rompre; on ne trouve par-tout que des démonstrations d'amitié, & point d'amis.

Tous les hommes son

sur le même pied ; ils se trompent également dans les dispositions qu'ils apportent à leur société ; & après s'être unis sans discernement, ils se confient sans discrétion, & sont réciproquement la dupe les uns des autres. Ils s'en apperçoivent bientôt à la vérité : mais aucun d'eux ne veut s'en attribuer la faute ; elle est pourtant commune, & telle prévention injuste les définit, les aigrit, & les rend incapables de reconnoître leurs erreurs, & c'est ce

150 MERCURE

qui s'oppose à une union plus solide.

Si quelqu'un veut ne pas se tromper dans le choix de ceux avec lesquels il prétend s'associer, il doit commencer par rectifier ses sentimens ; & pour avoir une véritable idée de la bonté du cœur, s'empresse à l'acquérir selon le modèle que j'en ai donné. Il examinera ensuite à leur insçû la conduite de ceux sur lesquels il aura jetté la vûe. Il confrontera leurs démarches avec le modèle

qu'il aura gravé dans son
ame; & s'il les trouve con-
formes dans le temps qu'ils
n'auront pris aucun soin de
se contraindre & de se dé-
guiser, voila ce qu'il cher-
che, il peut s'y abandon-
ner avec confiance.

Je crois en avoir dit as-
sez, pour vous faire con-
venir qu'on prostituë sans
cesse le titre de *bonté du*
cœur, en l'appropriant à des
situations qui lui sont tout-
à-fait opposées. Vous ver-
rez aussi par mes reflexions
l'aveuglement où l'on est

aujourd'hui, & le desordre qui regne dans le cœur de la plûpart des hommes. Comme le vôtre en est exempt, & qu'il est véritablement bon, vous en concevez une pitié charitable. Ce tendre sentiment sera fondé sur la raison & la vertu comme il doit l'être, ainsi que je l'ai fait voir dans ma définition, afin qu'on puisse avec justice l'attribuer à la bonté du cœur; & lisant dans le mien sans être abusée, vous connoîtrez que mes protesta-

tions sont sinceres , lorsque je vous jure que je suis avec zele & respect , &c.



STANCES

Sur la vie champêtre.

Celebrons les destins
 prosperes
 D'un homme exempt de
 soins fâcheux ,
 Qui content des champs
 de ses peres ,
 Les laboure avecque ses
 bœufs ,

154 MERCURE

Et qui loin des molles de-
lices ,

Ignorant jusqu'au nom des
vices

Qui tiennent nos sens en-
chantez ,

Vit encore au siecle où
nous sommes ,

A l'exemple des premiers
hommes ,

Des fruits qu'il n'a pas ache-
tez.

Jamais le son de la trom-
pette

Ne le fait monter à che-
val ,

GALANT. 155

Il ne craint point d'une dé-
faite

Le succès funeste & fatal ;

Il n'entend point le bruit
des armes,

Sa conscience est sans alar-
mes ;

Sans peine il obéit aux loix,

Et couvert de son inno-
cence,

Prend le repos en assuran-
ce,

Qu'on ne trouve point chez
les Rois.

La mer, quand un funeste
orage

156 MERCURE

Ouvre ses abîmes affreux,
Ne lui pouvant porter dom-
mage,
Ne l'oblige point à des
vœux ;

Il ne voit point couler sa vie
Parmi le mépris ou l'envie
De ceux qui font la cour
aux Grands :

Mais aussi d'une audace
folle
Il n'insulte point à l'idole
Qu'adorent les vains cour-
tifans.

Il n'a point d'esperance
vaine,

GALANT. 157

Ni de crainte sans fonde-
ment ;

Il est sans envie & sans
haine

A l'égard du Gouvernément;

Il ne consulte point les as-
tres,

Afin de prévoir les defas-
tres

Dont l'Etat peut être acca-
blé :

Mais seulement afin d'ap-
prendre

Le temps qu'il est besoin
d'attendre

Pour semer ou couper son
blé.

158 MERCURE

Ne s'arrêtant à rien d'indi-

gne

D'occuper le penser hu-

main,

Il a soin de tailler sa vi-

gne

Par un temps pur, clair &

ferain ;

Et si quelque sep degene-

re,

Soudain sur le tronc il in-

tere

La greffe qu'il a prise ail-

leurs,

Et coupant le bois inutile,

Il rend son vignoble fer-

tile,

Et des vins il a les meilleurs,

Il contemple la terre ornée
De l'émail éclatant des
fleurs,

Que les plus beaux jours
de l'année

Ont peintes de mille couleurs ;

Sur les côteaux & dans la
plaine,

Sans tenir de route certaine
Ses bœufs errant confusé-
ment,

Il prend plaisir à leur voir
paître

160 MERCURE

L'herbage que la nuit fait
naître

Et renouvelle incessam-
ment.

De la ruche chassant l'a-
beille,

Dans ses magasins précieux
Il trouve une manne pa-
reille

Au doux mets que l'on sert
aux Dieux.

Quand l'impetueux vent
de Thrace

Au zephire cede la place,
Il tond ses paisibles bre-
bis,

E

Et méprisant l'or & la
 foye,
 Leurs simples toisons il em-
 ploye
 A faire les plus beaux ha-
 bits.

Quand le demon de la lu-
 miere
 Commence en faveur de
 la nuit
 D'accourcir sa vaste car-
 riere,
 Et qu'aux fleurs succede le
 fruit,
 Pour nourrir sa chere fa-
 mille

Fév. 1713.

Q

162. MERCURE

Il fait tomber sous la faucille

Les moissons qui dorent

les champs,

Sans quoy nôtre ennuyeu

vie

Se verroit encore asservie

Au grossier usage des glan

Les jours qu'on interromp

la peine

Que le travail donne au

mortels,

Il prend un livre, ou se pro

mene,

Quand il a servi les autels

Et lorsque la cigale chante

Qu'avec le jour le chau

s'augmente,

GALANT. 163

Sous un orme au feuillage

épais

Etendu doucement sur

l'herbe,

Qui lui tient lieu d'un lit

superbe,

Lorsque tout brûle il prend

le frais.

Là nul repentir ne l'agite,

Il jouit d'un profond re-

pos,

Comme un lac qu'aucun

vent n'irrite,

Et dont rien n'altere les

flots;

Et si le murmure agreable

Qij

164 MERCURE

De l'eau qui roule sur le sable

Le provoque enfin au sommeil,

Il ne fait point de mauvais songes,

Et jamais leurs tristes men-
songes

Ne le fâchent à son ré-
veil.

Quand l'humide & fertile
autonne,

Qui du jour tempere les
feux,

De ses riches fruits se cou-
ronne,

GALANT. 165

Achevant de remplir nos

vœux,

Soigneux il les cueille & les

ferre,

Pour en user lorsque la terre

Met fin à ses productions;

A la sage fourmis sembla-

ble,

Qui durant l'esté favorable

Amasse ses provisions.

C'est alors que la vigne

ploye

Sous ce fruit doux & pré-

cieux,

Dont la liqueur donne la

joye,

166 MERCURE

Et bannit, les soins en-

nuyeux ;

Et qu'attentif à son ména-

ge

Nôtre heureux mettant en

usage

Cuves, & paniers & cou-

teaux,

On coupe, on presse la ven-

dange,

Le vin coule tandis qu'on

range

Et que l'on remplit les ton-

neaux.

L'hyver, qui touûjours froi-

& pâle

GALANT. 167

Efface tant de doux appas
Qu'aux beaux jours la nature étale,
L'occupe, & ne l'attriste
pas:

S'il a des terres inutiles,
Couvertes de buissons stériles,

Il les fait alors défricher;
On coupe d'une hache forte
Un hêtre, dont la cime
morte
Sert aux oiseaux à se percher.

D'un soin diligent il travaille

168 MERCURE

A la clôture de ses champs
Ou redresse un pan de mu-
raille

Tombé par l'injure de
temps :

Parfois d'une main vigou-
reuse,

Sans s'épargner lui-même
il creuse

Un fossé de terre comblé

Et par une voye insensible

Tire l'humidité nuisible

Qui croupit & gâte son blé

Ainsi son esprit fuit les vi-
ces,

En évitant l'oisiveté ;

Ainsi

Ainsi par divers exercices
 Son corps se maintient en
 santé :

Tantôt il dissipe à la chasse
 La pesanteur qui le menace,
 Et marque un desordre aux
 humeurs ;

Tantôt en repos il contem-
 ple

Les vertus qu'il prend pour
 exemple

En la conduite de ses mœurs.

L'ame qu'occupent de la
 sorte

Ces soins frequens , labo-
 rieux ,

Fév. 1713.

R

170 MERCURE

N'a-t-elle pas fermé la por-

te

A mille pensers ennuyeux ?

Ces tristes fleaux de la vie,

Le soupçon, la crainte,

l'envie,

Les querelles & les procès,

Les vains desirs, les amours

foles,

Enfin cent passions frivoles

N'y peuvent plus avoir ac-

cés.

Que si sa compagne puid-

que

Comme lui suivant la rai-

son,

Avec diligence s'applique
A bien gouverner la mai-
son,
Chaque jour il experimente
Que la sage concorde aug-
mente,
Et fait croître les moindres
biens,
Comme la discorde au con-
traire,
Encor que d'ailleurs tout
prosperere,
Dissipe les plus grands
moyens.

Par cette union qui les lie
Il voit plus avec plusieurs
yeux, R ij

172 MERCURE

Il semble qu'il se multi-
plie,

Il est à la fois en deux lieux.

Ce couple au-dessus de tout
blâme,

N'a qu'une volonté, qu'une

ame

Qui regit deux cœurs à la

fois,

Contre l'ordre de la nature

Une amour conjugale &

pure

Estant plus forte que ses

loix.

Quand par sa bonté pater-

nelle

Le Ciel, auteur des chastes
nœuds,

Beniffât leur couche fidelle,

Donne des enfans à leurs
vœux,

Leur mere est auffi leur
nourrice,

Et fans que rien l'en diver-
tisse

Elle les éleve avec foin,

Se défiant d'une étrangere

Dont l'affection passagere

Leur pourroit manquer au
besoin.

Que ceux qui l'éprouvent
avoient

178 MERCURE

Qu'il est charmé, qu'il est
ravi

Lorsque ses chers enfans se
jouient,

Et le caressent à l'envi :

L'un d'une façon tendre &
molle

Avec ses petits bras l'ac-
cole,

L'autre s'en plaint, en est
jaloux :

Chacun doucement le tour-
mente,

Tant qu'à la fin il les con-
tente,

Les embrasse & les cherit
tous.

Les troupeaux mugissent &
bêlent ;

Cependant sur la fin du jour
Les longs abois des chiens
se mêlent

Au bruit qu'ils font à leur
retour :

Aussitôt chaque domesti-
que

A faire son devoir s'appli-
que ;

Les valets découplent les
bœufs ,

Les femmes promptes &
fidelles

Des vaches pressent les
mammelles ,

176 MERCURE

Et tirent le lait savoureux.

Que c'est un spectacle
agréable

De voir au soir les gens bien
las

Se presser l'un l'autre à la
table,

Et prendre gaiment leur
repas,

Dont la viande est assaison-
née

Du seul travail de la jour-
née :

Mais qui lui donne un goût
si bon,

Que ces mets que la frian-
dise

En cent & cent façons dé-
guise

Sont fades en comparaison.

Ces gens à la mine funeste,
Qui pour des interêts legers
Font pis que le fer & la
peste,

Et font courre mille dan-
gers,

Ne viennent point en sa
contrée,

D'un long espace separée
Des grandes & nobles ci-

tez;

Ces noirs ennemis de la
joye

178 MERCURE

Faisant d'ordinaire leur
proye

Aux lieux riches & frequen-
tez.

Comme aucun violent ora-
ge

Ne bat la fleur de son prin-
temps,

Il ne sent nul cruel ravage
Dans le froid hyver de ses
ans ;

Des maux qu'apporte la
vieillesse

Il ne sent qu'un peu de foi-
blesse,

Il n'est ni gouteux, ni per-
clus,

Et prêt de passer l'onde
noire,

Il possède par la memoire
Les biens qu'il ne possède
plus.

Ses jours passez dans l'in-
nocence

Lui reviennent devant les
yeux,

L'avenir n'a rien qui l'of-
fense,

Il ne craint point l'ire des
Dieux ;

Par orgüeil ni par avarice
Il n'a jamais fait d'injus-
tice,

180 MERCURE

Et ne laisse à ses successeurs

Que les heritages champê-
tres

Qu'il a reçûs de leurs an-
cêtres,

Avec l'exemple de ses
mœurs.

Quand il vient à perdre le
reste,

Par un progrès facile & lent
De cette humeur douce &
celeste

Que la chaleur va consu-
mant

Il voit, sans se troubler ni
craindre,

GALANT. 181

De ses jours la clarté s'é-
teindre,

Comme on voit coucher le
Soleil,

Et passe au repos de la tom-
be

Aussi doucement que l'on
tombe

Aux bras languissans du
sommeil.

Ainsi Tyrfis fit la peinture
D'un homme retiré chez
lui,

Qui vivant selon la nature,
Voit couler ses jours sans
ennui,

182 MERCURE

Cette douce & paisible
vie

Sur l'heure fit venir l'en-
vie

A plusieurs de se retirer
De la Cour pleine d'amer-
tume :

Mais la force de la coût-
me

Les obligea d'y demeu-
rer.





QUI RE'POND

paye.

Avanture du Carnaval.

UN jeune Officier, plein de merite, très-riche & très-generoux, mais sujet à oublier les parties de plaisir, parce qu'il en avoit trop à choisir, s'étant rencontré depuis quelques jours chez une Dame de qualité,

184 MERCURE

qui regaloit plusieurs de
ses amies & de ses amis
fut prié de la fête par un
ami commun de cette
Dame & de lui. Cet ami
étoit aussi jeune, riche, &
avoit quelque mérite
mais il étoit d'une avara
rice qui n'auroit pas mé
me été pardonnable à un
vieillard. Ce jeune avar
étoit amoureux d'une
veuve, amie de la Da
me, qui donnoit souven
des soupers; & c'est pou
cela

cela qu'il en avoit procuré la connoissance à celle qu'il aimoit beaucoup: mais pas assez pour se résoudre à lui donner des cadeaux à ses dépens. Toute son étude étoit de lui en procurer qui ne lui coûtassent rien. Revenons au jeune Officier. Il n'étoit pas fâché de donner des repas: mais il n'étoit pas bien aise d'être la dupe de l'autre. Ils étoient

Feu. 1713.

S

tous deux du souper de la Dame, & la bonne chere qu'on y fit donna occasion au jeune avare de louer celle que le jeune liberal faisoit ordinairement à ses amis; ensuite, pour l'engager à offrir à dîner à la compagnie dont sa maîtresse étoit, il donna envie aux Dames d'aller voir un appartement que l'autre avoit fait nouvellement ajuster. Un dîner dans

cet appartement fut offert ; & le jour étant pris, l'on se donna rendez-vous chez la Dame où l'on étoit, pour aller tous ensemble au dîner promis. Comme il y avoit eu deux jours d'intervale, le dîner fut oublié par l'Officier : mais il ne le fut pas par le jeune avare, qui eut soin de rassembler tous les convives chez la Dame, comme on en étoit con-

188 MERCURE

venu, & tous ensemble furent de très-bonne heure, c'est-à-dire dès midi, pour voir à loisir l'appartement & les nouveaux ajustemens avant l'heure du dîner. Chacun monta en carrosse, & l'on se rendit à la maison, où l'on ne trouva qu'un laquais & sa cuisinière, qui assurèrent que leur maître ne viendrait pas dîner chez lui. Quelques-uns de la com-

pagnie rirent beaucoup d'un pareil oubli ; quelques autres en furent fâchez : & le jeune avaré , qui prenoit librement & genereusement son parti chez autrui , dit à la compagnie qu'elle ne s'embarassât pas , & qu'il feroit les honneurs de la maison de son ami ; qu'on n'avoit qu'à voir l'appartement , & que le dîner viendroit ensuite. Toute la

190 MERCURE

compagnie accepta ce parti ; car on connoissoit le maître de la maison pour homme qui entendoit raillerie, & qui ne se fâcheroit pas qu'on l'eût puni de son oubli. Le jeune avare fut chez un grand Traiteur, qui n'étoit pas loin de là, dont se servoit souvent son ami, & dont il se servoit lui-même une fois par an quand il y étoit forcé. Il com

GALANT. 191

manda un repas magnifique, qu'il répondit de payer au Traiteur, en cas que celui qui le donnoit ne le payât pas. Il croyoit bien ne rien risquer, & comptoit fort sur la generosité de son ami. Le dîner fut préparé, & porté dans l'appartement, où l'on n'épargna rien pour se bien réjouir. La santé de l'hôte absent fut bûë plusieurs fois, & l'on fit ve-

192 MERCURE

nir violons & hautbois pour danser jusqu'au soir. Le maître du logis revint chez lui dans le fort de la réjouissance ; & comme il oublioit parfaitement ce qu'il oublioit, il fut très-surpris de trouver une espee de noce dans sa maison, qu'il avoit laissée le matin si tranquille : mais dès qu'il vit la compagnie, sa surprise se tourna bientôt en joye. Il fit

fit de son mieux, & augmenta le plaisir des autres, en le partageant de bonne grace: mais il ne laissa pas de mediter une espece de vengeance de celui qui avoit fait si librement les honneurs de chez lui. Il feignit d'avoir une petite affaire pour une demi-heure seulement; après quoy il revint chez lui passer encore quelques heures, & pria ensuite la com-

Fév. 1713.

T

pagnie que la fête cessât sur les neuf ou dix heures, de peur que les violons dans un temps de carnaval ne lui attirassent les masques. On cessa donc de danser, & l'hôte proposa au jeune avare de donner du café chez lui: ce qu'il accepta de bon cœur; car il n'étoit plus question de souper après un si grand repas, & de plus il se piquoit d'avoir un officier

GALANT. 195

qui faisoit le meilleur
café de Paris, & il pre-
noit sa revanche en caf-
fé de tous les grands re-
pas qu'on lui donnoit.
On remonta donc en
carrosse, on arriva chez
lui sur les dix heures.
Il descendit le premier,
& pensa tomber de son
haut, à l'ouverture de
sa porte, quand il vit sa
cour, son salon & son
jardin éclairés d'une il-
lumination. Toute la

Tij

196 MERCURE

compagnie lui fit des complimens de sa galanterie : mais il étoit muet d'étonnement ; & ce fut bien autrement , quand il vit en entrant dans sa salle une table servie superbement , un buffet magnifiquement orné , & qu'il entendit un moment après les violons dans son jardin. La situation où il se trouvoit ne se peut gueres bien imaginer ; car toutes les

Dames étoient surprises de bonne foy de voir la fête que cet avare leur avoit préparée, & lui n'avoit pas la force d'en recevoir, ni d'en refuser les complimens. Il prit son homme un moment en particulier, & lui demanda si c'étoit lui ou le diable qui avoit préparé cette fête sans son ordre. La premiere réponse que son homme lui fit fut de lui rire au nez; car il

s'étoit déjà enyvré au buffet, & son maistre ne put tirer de lui d'autre réponse que, *Ne vous fâchez pas, Monsieur, il ne vous en coûtera rien.* Un autre valet moins yvre lui confirma la même chose, en lui disant qu'en effet il ne lui en coûteroit rien s'il ne vouloit. Il se consola un moment dans cette esperance, & se fit expliquer cette énigme.

On lui dit qu'on avoit
fait apporter tout cela
chez lui par un homme
qui étoit en effet un dia-
ble pour les improntu ;
que le Traiteur s'étoit
joint à cet homme, &
que l'ami chez qui il a-
voit dîné avoit répondu
à ces gens-là du paye-
ment de toutes choses.
Il falut aller rejoindre
les Dames, qui deman-
doient à cor & à cri ce-
lui qui les regaloit si ma-

200 MERCURE

gnifiquement. On étoit déjà à table ; il fut contraint de s'y mettre, plus troublé & plus agité que s'il eût eu chez lui des voleurs. Enfin l'auteur de ce regal éclaircit le fait à force de plaisanteries, & commença à l'assurer qu'il ne lui en coûteroit pas un sou, puis qu'il avoit répondu de toute la dépense qui se feroit chez lui : mais, lui dit-il un moment

GALANT. 201

après, vous avez aussi
promis de payer toute
la dépense de mon dîner,
si je ne la payois pas ;
& je vous proteste que
si je paye vôtre souper,
dont j'ai répondu, vous
payerez mon dîner, qu'
on n'a préparé que par
vos ordres, & rien n'est
plus juste : *Qui répond
paye.*





REFLEXIONS
sur la médifance.

LA médifance est la feule injustice contre laquelle on ne fçauroit jamais gagner fon procès fans dépens : elle casse les Arrêts du Parlement. Les mouvemens qu'on fe donne pour fe justifier ne fervent qu'à augmenter le branle de la médifance. Quand l'air est agité, tous les corps qu'on meut en augmentent l'agi-

ation ; il faut le laisser se
reposer de lui-même, &
prendre garde de le re-
muer.

La médifance a plus de
talent pour perfuader que
l'éloquence & la raison ; on
ne croit aisément le mal
qu'on nous dit d'autrui,
que parce qu'on s'en sent
capable.

Une bonne chose dans
la bouche d'un homme
d'esprit devient une sottise
dans l'oreille d'un sot.

Pourquoy voulez-vous
que les hommes ménagent

vos défauts, quand vous ne ménagez pas leur malignité, & qu'au contraire vous l'augmentez par vôtre imprudence ?

Celui qui commence l'embrasement, & celui qui le nourrit sont également coupables.

Il faut moins d'esprit pour être malin que pour être bon, quand on est malicieux dans le cœur. Il faut plus d'esprit pour découvrir les bons endroits des hommes, comme plus rares & plus difficiles, que

les mauvais, qui sautent aux yeux.

Nous devons sçavoir gré aux médifans, de nous donner tout le plaisir qu'il y a à rire de son prochain.

Le Tasse répondit un jour, sur ce qu'on lui dit qu'un certain homme médifait de lui par-tout: *Laissez le faire*, dit-il en riant, *encore vaut-il bien mieux qu'il dise mal de moy à tout le monde, que tout le monde lui en dise de moy.*

Comme on disoit un jour à Nicandre que les Ar-

giens parloient mal de lui :
Laissez-les faire, dit-il, *ils*
sont assez punis de parler mal
d'un homme de bien.

Un homme accusé à tort
 devant Auguste, après s'être
 justifié : *Une autre fois*,
 dit-il, *ne vous enqueriez des*
honnêtes gens qu'à ceux qui
leur ressemblent.

Le mensonge & l'envie,
 pere & mere de la calom-
 nie, & la curiosité sa nour-
 rice, habitent chez l'oisiveté.

Elle s'exerce continuel-
 lement à renverser les bâ-
 timens de la société, com-

mence par en enlever les piliers , & en mine peu à peu la voûte. Quand elle ne peut blesser la vertu , elle l'enfume , & la facilite à se faire croire par un Juge qui examine tout , & qui est toujours disposé à condamner.



F A B L E.

TOus les animaux faisant leur cour au Lion malade , & le Renard n'y paroissant point , le Loup s'a-

vifa de dire au Lion que le Renard faisoit peu de cas de lui. Dans le moment le Renard arrive, qui avoit tout entendu; voyant le Lion en colere contre lui, il lui dit hardiment: *Vous n'avez personne plus attentif que moy à ce qui vous regarde; j'étois occupé à chercher un remède pour vôtre mal, & je l'ai enfin trouvé. Il faut, dit-il, si vous voulez guerir de vôtre rhumatisme, écorcher le Loup tout vif, & vous mettre dans sa peau toute chaude. Ce qui fut executé sur le champ.*

Celui

Celui qui louë trop, & celui qui critique trop ne croit pas avoir assez d'esprit pour se faire valoir par soy-même. C'est une marque qu'on n'est point content de sa fortune, quand on se fait ou l'esclave, ou l'ennemi de la fortune d'autrui.

Si nous n'avions point de défauts, nous ne serions pas si attentifs à en remarquer dans les autres.

Ceux qui ont sujet d'appréhender qu'on dise du mal d'eux en disent les premiers.

Fév. 1713.

V

La plûpart ne disent du mal d'autrui, que parce qu'ils ne sont pas en état de lui en faire.

L'habitude de médire est quasi incorrigible. Quand une fois le Lion a léché du sang, il en demeure toujours friand. La vieillesse ne corrige pas l'âpreté de l'esprit comme celle du vin.

On peut dire que la médisance est un commerce ; car tel qui vous dit du mal d'autrui en dira également de vous à un autre : ainsi

GALANT. LII

C'est vous porter pour rem-
porter.

ENIGME.

Lors qu'une vieille mere
avoit la dureté

De m'enfermer encor dans
sa prison de pierre,

J'eus besoin, pour me met-
tre en pleine liberté,

Qu'un métal me mît en
lumiere.

On me cherche, on me
fuit, on m'aime, &

l'on me craint :

Mais malheur à celui
pour qui l'on me con-
traint ;

Car de tous maux je le
délivre.

Je fais vivre qui me dé-
truit,

Et je détruis qui me fait
vivre.

Lorsque j'habite mon re-
duit,

J'exile la noire hirondelle,
En le quittant je la rap-
pelle.

MORTS.

Dame N. de la Lande,
Marquise de Bellefosse,
mourut en couche le 18. du
mois passé à Rouën, âgée
d'environ vingr-sept ans.
Elle étoit fille de M. de la
Lande, Chevalier de saint
Louis, Maréchal de Camp,
& ci-devant Lieutenant de
Roy en la Citadelle de
Mets, mort à Lille durant
le dernier siege.

Pierre-Simon de Beau-

214 MERCURE

lieu, Garde des Plaisirs du Roy en la Capitainerie Royale de Compiègne, mourut le mois dernier, âgé de cent six ans. Il a fait près de trente campagnes sous M. le Maréchal d'Humieres & autres. Il faisoit encore quelques années avant sa mort de longues chasses, & tiroit assez bien un coup de fusil.

Voici une démonstration nouvelle de l'existence de Dieu, dont on croit de-

voir faire part au Public, sans la participation de l'auteur. Elle nous est tombée par hazard entre les mains, & a été applaudie par les Sçavans du premier ordre. Après un rigoureux examen ils l'ont jugée la plus exacte & la plus invincible qui ait paru jusques ici, & digne de la justesse & de la solidité du genie de son auteur. Je ne doute point qu'elle ne trouve place dans les Journaux des Sçavans & des Academies. L'auteur semble d'abord prendre le

216 MERCURE

même tour de Descartes & des Malbranchistes : mais la suite fait voir que le sien est tout nouveau , & entièrement différent. Il consiste dans une analyse fine , précise & exacte , qui n'a été employée jusques ici que par l'auteur de cette démonstration. Nous avons appris que M. l'Abbé Girard ne l'a composée que pour la satisfaction d'un ami.



*Nouvelle Demonstration de
l'existence de Dieu.*

PUisque nostre esprit
conçoit tres clairement
que l'indépendance, l'exis-
tence necessaire, la toute-
puissance, la justice, la toute-
sçience, &c. sont des pro-
prietez & des perfections que
doit indispensablement avoir
un estre souverainement par-
fait; & que la dépendance, la
caducité, l'impuissance, l'in-

Février 1713. X

242 MERCURE

justice, l'ignorance, &c. qui sont des imperfections opposées, ne sçauroient en aucune maniere luy appartenir. Il est évident qu'il a certainement l'idée d'un estre souverainement parfait, puisqu'il sçait distinguer les propriétés essentielles d'un tel estre, & qu'il doit indispensablement avoir de celles qui ne sçauroient en aucune maniere luy appartenir, & qu'il exclut necessairement, comme contraires à son essence, & absolument incompatibles avec elle.

Tâchons maintenant de prouver d'une maniere évidente & précise, & en même temps invincible, & qui ne permette point de replique, (ce qui n'a point encore esté fait jusqu'icy) l'existence réelle & actuelle de cet estre souverainement parfait, dont nous avons l'idée, & par consequent celle d'un Dieu, qu'il faut entendre par un estre souverainement parfait.

Il est évident à l'esprit, & il conçoit tres-parfaitement, qu'il n'y a que le néant, l'impossible, & le pur

244 MERCURIE

possible, à qui l'existence
réelle & actuelle, puisse estre
refusée, ou que ce qui n'a
point une existence réelle &
actuelle, ne peut estre que le
néant, l'impossible, & ce qui
est purement possible, &
par consequent que si un
estre souverainement parfait
n'est pas le néant, ny
une chose impossible, ny
purement possible, il doit
infailliblement avoir une
existence réelle & actuelle,
puisque'il est aussi évident,
que ce qui n'est rien de tout
ce qui n'existe point, existe;

que ce qui n'est rien, de tout
ce qui existe, n'existe point.

Or il est premierement
évident, qu'un être souverai-
nement parfait, n'est pas le
néant, ou le rien, puitque
le rien, n'a aucune propriété,
& que l'entendement, ne
luy en scauroit attribuer au-
cune, & qu'un être souverai-
nement parfait, au contraire
renferme necessairement des
proprietez & des perfections
infinies, que l'esprit ne
scauroit se dispenser, de
concevoir & de luy attribuer
comme essentielles à un tel

246 MERCURIE

estre, lorsqu'il se le représente ou qu'il pensera à luy.

Il est en second lieu pareillement évident, qu'un estre souverainement parfait, n'est pas une chose impossible, puisque l'impossible, comme impossible exclut évidemment la réalité, & que l'entendement, la lui refuse nécessairement, & qu'un estre souverainement parfait, la renferme indispensablement, comme essentielle à la souveraine perfection, & que l'entendement ou la pensée la luy attribuë pareil-

lement, estant absolument impossible de concevoir, ou de se représenter un estre souverainement parfait, que comme quelque chose de réel & d'indépendant de la pensée, & de souverainement indépendant, au lieu qu'il est absolument impossible, de concevoir de cette manière aucun impossible, & puisqu'une chose n'est réputée impossible que par l'opposition & la contrariété qu'elle a avec sa véritable idée, qui la représente, naturellement à l'esprit,

248 MERCURE.

comme une Montagne sans vallée, par exemple, qui exclut ce que l'idée d'une Montagne renferme nécessairement à sçavoir une vallée, ou comme un Triangle quarré, qui renferme quatre costez, que l'idée d'un Triangle exclut, & que qui dit au contraire un estre souverainement parfait dit nécessairement une chose, entièrement & parfaitement conforme à l'idée qui représente un tel estre, & qui renferme & exclut, tout ce que cette mesme idée ren-

ferme & exclut elle-même
nécessairement, de même que
qui dit un Carré, un Tri-
angle & un Cercle, &c. dit
nécessairement des figures
conformes aux idées d'un
Carré d'un Triangle & d'un
Cercle, &c.

Troisièmement il est en-
core de la dernière évidence,
qu'un être souverainement
parfait, n'est pas une chose
purement possible, ou qui
puisse avoir simplement la
possibilité, sans avoir l'exis-
tence réelle & actuelle, &
qu'il suffit, par conséquent

250 MERCURE

de connoître & d'être certain, qu'un tel être, est possible pour être certain qu'il existe, puisqu'un être souverainement parfait, ne sçauront être capable d'être, & de n'être pas, & que la pure possibilité renferme nécessairement, la capacité d'être & de ne pas être, qui est incompatible avec la souveraine perfection, & que toutes les choses capables d'être purement possibles, ou qui ont simplement la possibilité, sans avoir l'existence actuelle, sont non seu-

lement imparfaites comme estant perissables & capables de n'estre pas, mais encore dependentes, & incapables d'exister par elles-mesmes, sans un principe, qui a lui-même une existence réelle & actuele, & enfin puisqu'il paroist par-là évidemment, qu'un estre indépendant & souverainement parfait, seroit impossible, comme incapable, d'avoir par lui même une semblable, existence, s'il n'existoit pas actuelement.

Donc il est évident, qu'un estre souverainement parfait

252 MIERCURE

& par consequent un Dieu
existe puiſqu'il n'y a que le
néant, l'impoſſible, & ce
qui eſt imparfait & purement
poſſible qui n'exiſtent point,
& que par un Dieu, l'on n'en-
tend précifément qu'un eſtre
ſouverainement parfait.

Par l'Abbé Gerard.

Le Comte de Froullay
preſta ces jours paffez ſer-
ment entre les mains du Roy
pour la Charge de Lieute-
nant de Roy du Bas-
Maine & Comté de Laval.

GAILLANT. 253

Il est fils de l'Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roy, dont le Pere étoit Lieutenant General des Armées du Roy : grand Maréchal des Logis de la Maison & Chevalier de ses Ordres.

Il est Colonel d'Infanterie depuis dix ans, il y en a trois qu'il est à la teste du Regiment Royal Comtois, qui emporta avec tant de vivacité le chemin couvert & la demi-lune du Fort de l'Escarpe, & s'est trouvé au combat de Stekem, assiégré dans Ath, aux Sieges de

254 MERCURE

Hombourg, de Douay &
du Quesnoy.

Il a épousé depuis peu
la fille unique du Marquis
du Clos, Brigadier des Ar-
mées du Roy, Commandant
la Cavalerie en Italie, qui
fut tué à Turin.

Nouvelles d'Angleterre.

La Reine a donné la
Charge de Colonel du se-
cond Regiment des Gardes
que possédoit le General
Churchill, frere de Mylord
Malborough, au General
Withers.

GAILANT. 255

Le General Cadogan qui a suivi Mylord-Marlborough a esté privé de tous ses emplois, la Charge de Lieutenant de la Tour, a été donnée au General Compton, il a aussi ordre de se defaire de son Regiment de Cavalerie en faveur du sieur Kelham, qui en est Lieutenant Colonel. Sa Majesté a ordonné de reformer quatre Cavaliers dans chacune des trois Compagnies des Gardes du Corps, & leur paye sera employée à l'entretien des veuves des Offi-

256 MERCURE

ciers de ces Corps.

Le Comte de Portmore qui commandoit les Troupes Angloises en Portugal a été fait Chevalier de l'Ordre d'Ecosse.

Le Duc d'Argyle arriva de Port-Mahon à Londres le 1^r Janvier, il n'a esté que quinze jours en son voyage, il a rendu compte à la Reine des ordres qu'il y avoit donné, & de l'arrivée des Troupes Angloises qui étoient en Catalogne, à l'Isle de Minorque.

On arme cinq Vaisseaux

de guerre pour donner la
chasse aux Corsaires de Salé,
qui ont renouvelé leurs pi-
rateries & qui ont pris quel-
ques Navires Anglois, ils
exercent ces hostilitéz à
cause que le Roy de Maroc
fait difficulté de continuer
le traité de Paix.

Les Lettres de Baston dans
la nouvelle Angleterre
portent que le Capitaine
Pidgeon & plusieurs autres
Anglois, ayant été pris par
les Indiens, avoient été rete-
nus deux mois dans les Bois
où ils avoient beaucoup

Février 1713. Y

258 MERCURIE

souffert, mais qu'ayant esté conduits à Quebec ils y avoient esté bien traitez & renvoyez à Balton, où ils sont arrivez il y a quelques jours.

L'Ambassadeur du Roy de Maroc qui a été arrêté en represailles de plusieurs Anglois faits Esclaves par ce Prince, a été mis à la garde d'un Messager; n'ayant pas dequoy fournir à ses besoins, il a fait presenter une Requête à la Reine pour la prier de le faire entretenir comme il se pratique envers

les prisonniers d'Etat, ce qui luy a été accordé. On croit que son emprisonnement fera peu d'impression sur l'esprit du Roy des Maroc qui regarde tous ses sujets comme ses Esclaves.

On mande d'Edimbourg que le Comte de Linlithgow y avoit été élu d'un consentement unanime pour assister au Parlement en qualité de l'un des seize Pairs d'Ecosse, à la place du feu Duc de Hamilton.

Les Lettres de Lisbonne portent qu'on n'y fait aucuns

260 MERCURE

preparatifs pour la Campagne prochaine, & qu'au contraire on travaille à reformer les Troupes, pour les reduire sur le pied ou elles estoient avant la guerre.

Nouvelles d'Utrecht.

Les Conferences sont tres-frequentes entre les Plenipotentiaires des Alliez, & mesme avec ceux de France. On assure que la pluspart des Alliez sont contens des propositions qui leur ont été communiquées par le

Comte de Straford, de la part de la Reine de la grande Bretagne. Les Lettres de Hollande portent que les sept Provinces unies ont accepté le projet de la Reine & que les Etats Generaux attendent seulement les réponses de l'Archiduc & de quelques autres Allez & des explications sur divers articles. D'autres Lettres de la Haye assurent que les Etats Generaux ont envoyé aux sept Provinces unies le traité conclu avec les Anglois, touchant la Barriere & la

262 MERCURE

garantie de la succession pour avoir leur approbation.

On mande de Mons que le Landgrave de Hesse-Cassel a rapellé deux de ses meilleurs Regimens qui y sont en garnison, qui ne font aucune fonction & attendent l'ordre pour leur départ. Quatre Regimens de Brandebourg qui étoient en garnison se mirent en marche le 15. Janvier pour retourner dans leur pais.

Les Troupes Danoises qui étoient à la solde d'Angleterre ont été rappellées, elles ont ordre de se tenir prêtes

à marcher ; on assure que le Duc de Wirtemberg leur General s'en retournera aussi pour commander l'Armée du Roy de Dannemark. Les Lettres de Bruxelles portent qu'un parti de Namur avoit brûlé les Magasins de Foin, scituez hors la porte de Laken, cet accident & les mouvemens que les Troupes Françoises sont sur la Frontiere, ont obligé les Etats Generaux d'ordonner à seize Bataillons & à vingt-trois Escadrons de sortir de leurs quartiers d'hiver à la fin de

264 MERCURIE

Février pour marcher vers
les Places les plus avancées.

On écrit de Dunkerque
que le Capitaine Rutel com-
mandant le Corsaire le
Prompt, y avoit amené une
prise Hollandoise chargée
de Moruë, & que le Capi-
taine Roger commandant
l'Isabelle de quatre Canons
avoit pris deux Cofaires
d'Ostende, l'un de vingt-huit
& l'autre de vingt-un hom-
me d'équipage qu'il a amené
dans ce Port.

Le

Le 29. Janvier les Sieurs
Vander-Dussen , de Rens-
woude , & Knipuyssen Ple-
nipotentiaires des Etats Ge-
neraux , se rendirent à l'Hô-
tel du Marechal de Huxelles,
où le different survenu entre
le Sieur Menager & le Sieur
de Rochteren , fut terminé
de la maniere que le Roy l'a-
voit demandé ; ils desavoüe-
rent la conduite du Sieur de
Rechteren , & declarerent au
nom des Etats Generaux
qu'ils l'a desapprouvoient ,
& que par cette raison il
avoit été privé de ses em-

Février 1713. Z

266 MERCURE

plois, après quoi le Marechal de Huxelles les retint à diné. Le même jour sur les onze heures du soir les Plenipotentiaires de Hollande eurent chez l'Evêque de Bristol une conference qui dura jusqu'à quatre heures après minuit, & dans laquelle ils conclurent le Traité de la Barriere & de la Succession dans la Ligne Protestante: un heure après le Sieur Harisson Secretaire, partit pour porter ce Traité à Londres, & en rapporter la ratification. Le 31. Les Plenipotentiaires de

France entrèrent pour la première fois en conférence avec ceux de l'Archiduc, dans l'Hôtel de Bristol.

Les dernières lettres d'Utrecht portent que les négociations de la paix s'avancent avec apparence d'un heureux succès; que l'Abbé de Polignac, second Plénipotentiaire de France en partit la nuit du 10. au 11. Février pour retourner à Paris. On écrit de Flandres que les troupes Danoises qui sont sur la frontière sont en marche pour retourner en leur

268 MERCURIE

païs nonobstant les instances des Etats Generaux pour les retenir, on assure qu'elles seront suivies par celles de l'Electeur de Brandebourg, qui a cassé quinze hommes par compagnie avec quelques Officiers & trompettes de celles qu'il a entre la Meuse & le Rhin; qu'un parti François avoit enlevé dans le país de Kempen, tous les chevaux de deux compagnies de cavalerie, tué une partie des Officiers & des cavaliers & emmené le reste qu'il a renvoyez, à la reser-

ve des Officiers, que ce parti
avoit été pourfuiui, mais
qu'on avoit pû le joindre.

SUPPLEMENT

aux Nouvelles de Hambourg.

L'armée des Princes con-
federez décampa du voifina-
ge de Rensbourg le 1^r Fé-
vrier. L'infanterie passa dans
la Ville, & la cavalerie tra-
versa l'Eyder à Oftereyde,
prenant l'une & l'autre la
route de la bruyere de Crop-
per, où le Roy de Danne-
mark & le Czar se rendi-

270 MERCURE

rent le lendemain à dessein de faire attaquer les Suedois du côté de Fredericstادت. Le bruit avoit couru que dès le mois dernier ils avoient fait rétablir le pont de Hollingstede sur la Trene; mais on a appris que les Suedois l'avoient conservé jusqu'au 4. Février qu'ils s'étoient retiré avec leur artillerie, & que le pont n'avoit pû être achevé que le 8. au soir.

Le 3. l'armée s'avança jusqu'au grand Rayde malgré un vent violent & une pluie continuelle, qui rompit les

chemins & rendit la marche tres penible.

Le 4. le General Bauditz fut commandé avec trois mille chevaux pour aller reconnoître Fredericstadt, qu'on ne croyoit pas en état de faire resistance : mais il trouva que le General Stackelberg qui y commande avoit fait couper une digue de la Trene qui avoit inondé les environs de la place, le General Bauditz fut contraint de rejoindre l'armée, & rapporta que les avenues de Fredericstadt étoient entiere-

ment impraticables. Le Czar ne pouvant le croire, voulut y aller en personne avec un corps de cavalerie, il entra même dans l'inondation, il la trouva si profonde qu'il fut obligé de revenir & de changer le dessein d'attaquer les Suedois de ce côté-là qu'on croyoit le plus foible; ainsi il fut resolu de faire marcher l'armée du côté de Hafum, où l'on esperoit trouver moins de difficulté.

Le General Steinbock paroît resolu de se maintenir dans le camp où il est, & d'y

attendre l'armée confederée ;
on assure qu'il a des vivres
pour trois ou quatre mois.
Il occupe du côté de Hu-
fum , une digue deffenduë
par deux mille Suedois , où
il a fait construire un Fort,
il en a fait élever un autre
au-deçà à Rentrum , & un
troisième à Schwabstedt sur
la Trene au dessus de Frede-
ricstadt.

Le General Steinbock en-
voya le 6. Février , un par-
ti de trois cens chevaux qui
passa à Hufum & à Bredstedt,
& penetra jusqu'à Flesbourg

274 MERCURIE

pour observer les ennemis
& obliger les païs mis à con-
tribution de fournir les fou-
rages.

Le General Stackelberg
fait de son côté fortifier Fre-
dericstadt & les defilez qui
y conduisent.

On mande de Wismar
que le General Ducker y
étoit arrivé de Lubek, en-
tierement gueri de la bleffu-
re qu'il avoit reçüe au col à
la bataille de Gadebusch, &
qu'il n'attendoit que l'occa-
sion d'aller joindre le Gene-
ral Steinbock.

Les lettres de Stetin portent que les prisonniers Danois & Saxons y étoient bien traitez, les soldats y étant bien nourris, & les Officiers ayans leurs épées & la permission de se promener dans la Ville, à la reserve du Major Rose & d'un Capitaine, tous deux Livoniens & sujets du Roy de Suede, qui sont enfermez & gardez à vûë.

Les Lettres de Pologne portent qu'on avoit proposé de pourvoir à la sureté interieure du Royaume, en

276 MERCURE

obligeant tous les membres de la Republique à se réunir au Roy Auguste, & déclarant qu'autrement ils seroient incessamment poursuivis, leurs biens confisquez & eux condamnés comme traître à la Patrie, néanmoins cette affaire a été terminée, en leur accordant le terme de six mois pour venir reconnoître ce Prince comme Roy legitime. Que dans toutes les disputes qu'il avoit eu dans la Chambres des Nonces, on avoit fait de grandes plaintes contre les Troupes

Saxones , que plusieurs avoient demandé si on prétendoit les comprendre dans le nombre de celle de l'Armée de la Couronne , & d'autres avoient proposé de faire fortir du Royaume toutes les Troupes auxiliaires Saxones & Moscovites ; & comme il n'y avoit encore rien de réglé , on croit que la Diète sera prorogée d'autant plus que le Roy Auguste avoit résolu de retourner incessamment en Saxe

On mande de Leopold du 21. que les Tartares étoient

278 MERCURE

en marche pour faire une irruption en Molcovie, que le Grand Seigneur continuoit de faire de grands préparatifs pour la guerre, qu'il étoit toujours dans le dessein de se mettre à la teste de son armée.

Plusieurs Bastimens arrivez de Levant, ont apporté des Lettres qui ont confirmé les nouvelles précédentes, touchant les grands préparatifs de guerre que faisoient les Turcs, dont la principale armée devoit être de cent cinquante mil hom-

mes & commandée par le Sultan en personne & entrer en Moscovie, pendant que les Tartares, sous les ordres du Roy de Suede, marcheront du costé de la Pologne. Les Troupes Othomanes qui étoient en quartier dans la Bosnie & dans l'Albanie commencent à marcher pour aller vers Andrinople où est le rendez-vous general.

*Suplement aux Nouvelles
d'Allemagne, d'Espagne
& d'Angleterre.*

On tient souvent à la

280 MERCURE

Cour de Vienne, Conseil de guerre touchant les grands preparatifs que fait le Grand Seigneur. On parle d'envoyer de nouvelles Troupes en Hongrie. On assure que le Roy de Suede est en marche, que son armée composée de ses propres Troupes, de Polonois, de Valaques, de Cosaques qu'il avoit fait lever & de quarante mil Tartares, seroit de soixante mil hommes, qu'il avoit refusé de l'Infanterie que le Grand Seigneur avoit offert à cause qu'elle n'auroit pas

pû le suivre dans sa marche,
qu'il prétendoit faire avec
toute la diligence possible.

Un Courrier arrivé de Bar-
celonne a apporté des Let-
tres du Comte de Starem-
berg, par lesquelles il mande
que les Troupes Angloises
& Portugaises s'estant reti-
rées, & voyant avancer deux
armées l'une Françoise par
le Roussillon & le Lampour-
dan, l'autre Espagnole du
costé de Tortose & de Tar-
ragone, il avoit esté obligé
de lever le Blocus de Giron-
ne: qu'il ne luy restoit au

Février 1713. Aa

plus que seize mille hommes avec lesquels il ne seroit pas en estat au Printemps de defendre la Catalogne, ny même d'empêcher le Siege de Barcelonne ; le Courrier a esté renvoyé avec avis de l'estat où se trouvoit à Utrecht le Traité de Paix ; qu'on étoit en negociation avec la Reine de la Grande Bretagne pour faire amener en Italie, l'Archiduchesse avec les troupes, & qu'ainsi on lui recommandoit de les conserver.

Les lettres de Gratz por-

rent que le Prince Electoral de Baviere, qui y est retenu avec les Princes ses freres avoit été malade de la petite verole, mais qu'il en étoit guéri & que son frere en avoit été attaqué.

On écrit de Saragoſſe que le Prince Tſerclas de Tilly y étoit arrivé de Tortoſe après avoir distribué les troupes en quartier d'hyver, à cause qu'elles avoient été tellement fatiguées par le mauvais tems & par de longues marches, qu'il y avoit peu d'apparence de les en-

gager à de nouvelles entreprises : ayant appris que le blocus de Gironne étoit levé & que les ennemis craignant l'approche de l'armée avoient eux-mêmes consommé tous les fourages de la campagne de Tarragone.

Les lettres de Valence portent que huit Armateurs Hollandois étoient arrivez le 4. Février dans ces mers avec ordre de croiser sur les côtes de ce Royaume-là, & d'Andalousie, que néanmoins un Vaisseau François chargé d'avoine étoit arrivé

à Carthagene , & que des convois chargez de farine & d'orge partis de Valence , & d'autres ports de ce pais là , étoient arrivez à Vinaros.

Les dernieres Lettres de Londres confirment que le General Cadogan a été privé de tous ses emplois , & que le sieur Haston Compton a été fait à sa place Lieutenant Gouverneur de la Tour , que sa Charge de Maréchal des Logis de l'Armée de Flandres a été donnée au Colonel le Sceille. Elles ajoutent encore que le Ge-

286 MERCURE

neral Cadogan a ordre de vendre son Regiment de Cavalerie à son Lieutenent Colonel, & qu'on parle de plusieurs autres changemens & reformes dans les Troupes. Plusieurs Officiers sont arrivez d'Espagne & de Portugal, le Comte d'Oxford leur a fait payer huit mille livres sterlin en deduction des arerages qui leur sont dus.

Le 6. Février dans le temps que le Duc d'Aumont donnoit à diner au Marquis de Monteleon, & à d'autres Ministres & Seigneurs de la

Cour, le feu prit par accident à son Hostel avec tant de violence, qu'il fut en moins de deux heures entièrement brûlé, & deux maisons voisines fort endommagées, de maniere qu'on eut beaucoup de peine à sauver les papiers, la vaisselle & une partie des principaux meubles: on fait monter la perte à douze ou quinze mille livres sterlin.

La Reine luy a donné un appartement dans le Palais de Sommer set, où il a fait porter ses meubles, en attendant

288 MERCURIE

qu'il ait prit une autre
maison.

MORTS.

Messire Honoré Caille,
Sieur du Fourny, Auditeur
des Comptes, celebre par la
grande connoissance qu'il
avoit dans nôtre Histoire,
& des anciens Titres, mou-
rut le 20. Février agé de
83. ans.

Dame Marie Salmon,
Veuve de Henri Vincent de
Vieux Maison, Gentilhom-
me ordinaire de Louis XIII.
mourut le 14. agée de cent
ans & quatre mois.

Nouvelles

Nouvelles de Paris.

Les Deputez d'Artois eurent audience du Roy le 5. Février, & presenterent le Cahier de la Province à Sa Majesté, étant conduits par le Marquis de Dreux, grand Maître des Ceremonies, & par le Sieur des Granges. Ils furent presentez par le Duc d'Elbeuf Gouverneur de la Province, & par le Sieur Voisin Ministre & Secrétaire d'Etat. La parole fut portée par l'Abbé de la

Fév. 1713.

Bb

290 MERCURE

Croix, Prevôt de l'Eglise
d'Arras, pour le Clergé
par le Marquis de Crequy-
Henton, Deputé pour la
Noblesse; & par le Sieur
Anfart de Gonnehem, De-
puté du Tiers-Etat.

Le 7. la Duchesse de
Schrevvsbury eut l'hon-
neur de faluer Sa Majeste
dans son cabinet: elle y fut
conduite par le Baron de
Breteuil Introduceur des
Ambassadeurs, & présentée
par la Duchesse d'Aumont
Elle falua aussi Monsei-
gneur le Dauphin, Mada-

me la Duchesse de Berry,
Madame, & Madame la
Duchesse d'Orleans, con-
duite & présentée comme
chez le Roy. Elle prit le
Tabouret au souper de Sa
Majesté.

Le même jour le Sieur
Cornelio Bentivoglio, Ar-
chevêque de Carthage,
Nonce ordinaire du Pape,
eut audience particuliere
du Roy.

Le 13. les Deputez des
Etats de Bretagne eurent
audience du Roy, & pre-
senterent le Cahier de la

Province. Ils furent presentez par le Comte de Toulouse, Gouverneur de la Province, & par le Marquis de Torcy, Ministre & Secretaire d'Etat.

M. le Comte de Pinto, frere de Son Excellence M. le Duc d'Osune, arriva de Madrid en cette ville la nuit du 11. au 12. Février.

Le 16. M. le Duc donna un bal magnifique.

Le 22. Son Excellence traita magnifiquement

M. le Maréchal de Villars.

GALANT. 293

M. d'Albergotty, Lieu-
tenant general des armées
du Roy, & Chevalier du
Saint Esprit.

M. le Marquis de Tor-
cy, Ministre & Secretaire
d'Etat.

M. le Marquis d'Angeau.

M. le Marquis de Nesle.

M. le Chevalier de Crois-
sy.

M. le Comte de Truzy,
& autres Seigneurs de dif-
tinction.

Mesdames la Comtesse
d'Evreux.

La Duchesse de Duras.

B b iij

294 MERCURE

La Marquise de Nesle:

La Marquise de Torcy;

& autres Dames.

Le repas fut précédé d'un concert des plus magnifiques, & fut suivi d'un bal, qui dura jusqu'au lendemain huit heures.

Le 26. 27. & 28. il y eut encore des bals, où la plupart des personnes de distinction sont venuës. Il y avoit dans tous les bals que Son Excellence a donnez toutes sortes de rafraîchissemens & de fruits.

Le 13. le Prince François.

Ragotzi, Prince de Transylvanie, arrivé depuis quelques jours *incognito* à Paris, sous le nom du Comte de Saaros, eut l'honneur de saluer le Roy, qui le reçut très-favorablement.

FIN.



T A B L E.

Nouvelle. Epître critique à M. . . faite à l'occasion d'un ouvrage d'esprit obscur & guindé, qu'on lui a envoyé dans sa retraite, &c. page 3

Remarques faites sur la moule des étangs. 38

Livre nouveau. 53

Mariage. 57

Historiette. 59

Parodie de l'Enigme, dont

TABLE.

le nom est le raisin.	76
Enigme.	78
Reproche au Dieu Apollon sur le sort ordinaire des Poë- tes.	80
Pompe funebre.	85
Relation de la descente faite par M. Cassard, Capitaine de vaisseau du Roy, dans la Colonie de Surinam, &c.	97
Creation d'Officiers de Ma- rine.	III
Nouvelles d'Allemagne.	120
Nouvelles d'Espagne.	136
Don du Roy.	144
Sur la bonté du cœur.	121

TABLE.

Stances sur la vie champêtre.	153
Qui répond paye. Aventure du Carnaval.	183
Reflexions sur la médisance.	202
Enigme.	211
Nouvelle démonstration sur l'existence de Dieu.	241
Nouvelles d'Angleterre.	254
Nouvelles d'Utrecht.	260
Supplément aux nouvelles de Hambourg.	269
Supplément aux nouvelles d'Espagne, d'Allemagne, & d'Angleterre.	278
Nouvelles de Paris.	289
Fin de la Table.	



TABLA

Tratado de la agricultura

de la tierra de Castilla

de don Juan de Mariana

Libro primero de la agricultura

de la tierra de Castilla

de don Juan de Mariana

Libro segundo de la agricultura

de la tierra de Castilla

de don Juan de Mariana

Libro tercero de la agricultura

de la tierra de Castilla

de don Juan de Mariana

Libro quarto de la agricultura

de la tierra de Castilla

de don Juan de Mariana

Libro quinto de la agricultura

de la tierra de Castilla

de don Juan de Mariana

Libro sexto de la agricultura

de la tierra de Castilla

